

Ministère des Enseignements Secondaire,
Supérieur et de la Recherche Scientifique.

BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice

Université de Ouagadougou

Faculté des Langues des Lettres,
des Arts des Sciences Humaines
et Sociales (FLASHS)

Département de Géographie

Option Démographie

MEMOIRE DE MAITRISE

THEME

**EFFETS DU CREDIT SUR LES CONDITIONS DE VIE
DES FEMMES AU YATENGA ET AU KOURWEOGO :
CAS DES BTEC DE OUAHIGOUYA ET DE BOUSSE**

Présenté par BA Alimata

Année académique : 2000/2001

Sous la direction de Madame
OUEDRAOGO Christine,
Assistante

Sommaire

Dédicace	v
Remerciements	vi
Sigles	vii
Introduction	1
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU CONTEXTE DE L'ETUDE	3
I – Problématique – Objectifs - Contexte de l'étude	5
1 – Problématique	5
2 Objectifs de l'étude	14
2 1 Objectif général	14
2 2 Objectifs spécifiques	14
3 – Contexte de l'étude	15
3 -1 Cadre physique	18
3 -2 Cadre humain	19
I - 4 Activités	23
4 -1 Agriculture	23
4 -2 Commerce	24
I – 5 Inventaire des institutions de crédit	24
II - Revue de la littérature	26
2 -1 Le crédit des femmes et l'alimentation du ménage	27
2 -2 Le crédit des femmes et leur accès à l'eau potable	28
2 -3 Le crédit et l'utilisation des sources d'énergie par les femmes	30
2 -4 Le crédit et l'utilisation des services de santé	32
2 -5 Méthodes utilisées	33
2 -6 Limites de l'étude	35
III – Cadre conceptuel et méthodologie	36
3 -1 Principaux concepts et hypothèses	36
3 -1 1 Crédit	36
3 -1 2 Conditions de vie	37
3 -1 3 Hypothèses	38
3 2 Méthodologie	39
3 -2 1 Définition opérationnelle des variables	39
3 -2 2 Population et échantillon	40
2-2 1 Population	40
2 -2 2 Echantillon	40
2-2 3 Instrument de collecte des données	41
2-2 4 Variables et indicateurs	42

DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES RESULTATS 45

IV – Analyse des données	46
4 -1 Description de l'échantillon	46
4 2 Crédit et description des caractéristiques socio-démographiques des femmes	47
2-1 Crédit et l'âge	47
2-2 Crédit et la situation matrimoniale	49
2-3 Crédit et le niveau d'instruction	52
2-4 Crédit, la religion et l'ethnie	54
V - Analyse du crédit	55
5 1 Mode de fonctionnement de l'institution	55
5 2 Montant des emprunts	58
5 3 Crédit et l'activité	59
VI - Le crédit et les tâches domestiques	62
6 1 Crédit et les dépenses de condiments	62
6 2 Crédit et l'eau potable	67
6 3 Crédit et le bois pour la cuisine	72
VII – Crédit et l'utilisation des services de santé	76
Conclusion	82
Bibliographie	87
Annexes	94
Annexe 1 : Questionnaire	95
Annexe 2 : Tableaux	102
Annexes 3 : Cartes	104

Tableaux et Figures

Tableaux

Tableau 1 : Evolution de la population du Yatenga et Kourwéogo	20
Tableau 2 : Structure par âge et par sexe de la population	102
Tableau 3 : Présentation des variables et indicateurs	39
Tableau 4 : Répartition des femmes par zone	46
Tableau 5 : Répartition des femmes par âge	48
Tableau 6 : Répartition des femmes en fonction du type d'union	49
Tableau 7 : Répartition des femmes selon le nombre de coépouses	50
Tableau 8 : Répartition des femmes en fonction du rang dans le mariage	51
Tableau 9 : Répartition des femmes en fonction du niveau d'instruction	52
Tableau 10 : Répartition des femmes selon la religion	54
Tableau 11 : Répartition des bénéficiaires du crédit selon la modalité de remboursement.	57
Tableau 12 : Répartition du nombre de bénéficiaires du crédit en fonction du montant de l'emprunt	58
Tableau 13 : Répartition des femmes selon le montant du crédit et l'activité exercée	60
Tableau 14 : Répartition des femmes en fonction du montant de la dépense de condiments et de la situation matrimoniale	65
Tableau 15 : Répartition des femmes en fonction du montant de la dépense de condiments et du nombre de personne en charge	66
Tableau 16 : Répartition des femmes en fonction de la distance du domicile à la source d'approvisionnement en eau.	70
Tableau 17 : Répartition des femmes en fonction du montant de la dépense en bois.	75
Tableau 18 : Répartition des bénéficiaires en fonction du montant du crédit.	78
Tableau 19 : Répartition des femmes en fonction du montant de la dépense de santé.	79
Tableau 20 : Répartition des femmes en fonction de l'utilisation des services de santé et de l'âge.	80

Figures

Fig 1 : Pyramide des âges	22
Fig 2 : Répartition des femmes en fonction du montant	

de la dépense en condiments	63
Fig 3 : Répartition des femmes en fonction de la source d'approvisionnement en eau utilisée.	68
Fig 4 : Répartition des femmes en fonction de la source d'approvisionnement en bois utilisée.	73
Fig 5 : Répartition des femmes en fonction de l'utilisation des centres de santé.	77
Cartes	
Carte 1 : Carte de localisation des zones d'étude	4
Carte 2 : Carte de la province du Yatenga	
Carte 3 : Carte de la province du	17
Carte 4 : : Carte administrative du Burkina	104

DEDICACE

Je dédie ce mémoire

A feu ma grand – mère Fatoumata Mama THIAM.

A ma tante Lalla Racine DIALLO et à son époux le Pr SANOU Amadou.

A ma mère Rokiatou TRAORE et à mon père Oumar Issiaka.

A mes frères, Mamadou, Hamidou, Issa, Dramane et à mes sœurs, Fatoumata S., Madina, Haoua.

A mes cousins et à leurs femmes, Boubacar et Oumou, Racine et Maïmouna, Adama (Papy), Adama (Vieux) et Cheick Oumar Tidiane SANOU.

A mes cousines et à leurs époux Fatoumata et Bernard Sanou, Mah-Diaka et Cheick TRAORE.

A mon beau –frère TOURE Mohamed.

A mes copines ONADJA Amsatou Korotimi et Mme DIALLO Nathalie.

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos sincères remerciements à Mme OUEDRAOGO Kristine notre directeur de mémoire pour son encadrement.

Nous exprimons notre profonde gratitude à tous les professeurs du département de Géographie pour avoir assuré notre formation durant le cycle universitaire.

Nous saluons particulièrement Mr BAYA Banza, Mr OUEDRAOGO A à l'UERD et Mr KABORE Idrissa démographe à l'INSD pour leur conseils.

Nous remercions sincèrement Mr Mme Bernard Lédéa OUEDRAOGO pour leur accueil chaleureux.

Nos remerciements vont à l'endroit de tout le personnel de la FUGN de Ouahigouya. Nous ne saurions passer sous silence les noms de ceux qui nous ont particulièrement aidés de la programmation des travaux jusqu'à notre suivi sur le terrain. Il s'agit de : Kayendé T Clément (gestionnaire), NASSOURI J., OUEDRAOGO D. et J. de la cellule BTEC, les assistants en gestion de Boussé et de Somiaga et Mr SAYOGO P. notre traducteur.

Nous remercions Mr KONE Doulaye chercheur à l'EIER.

Nous exprimons notre reconnaissance aux femmes avec qui nous avons travaillé.

SIGLES

ADRK : Association de Développement de la Région de Kaya.

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

BTEC : Banque Traditionnelle d'Epargne et de Crédit.

CEDRES : Centre d'Etudes, de Documentation, de Recherches Economiques et Sociales.

CEGRENE : Centre d'Enseignement et de Recherche pour la Gestion des Ressources Naturelles et de l'Environnement.

CEPED : Centre d'Etudes pour la Population et le Développement.

CESAO : Centre d'Etudes Economiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest.

CRDI : Centre de Recherches pour le Développement International.

ECLA : Etre Comme Les Autres.

EPCD : Etablissement Public Communal pour le Développement.

FAARF : Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes.

FED : Fonds Européen de Développement.

FLASHS : faculté des Langues, des Lettres, des Arts, des Sciences Humaines et Sociales.

FUGN : Fédération des Unions des Groupements Naam.

GTZ : Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit.

INSD : Institut National de la Statistique et de la Démographie.

ONEA : Office National de l'Eau et de l'Assainissement.

ONG : Organisation Non Gouvernementale.

ONU : Organisation des Nations Unies.

ORSTOM : Office de Recherche Scientifique pour les Territoires d'Outre-Mer actuel IRD : Institut français de recherche pour le développement en coopération.

PLY : Pag-La –Yiri.

PAS : Programme d'Ajustement Structurel.

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement.

PRAOC : Programme Régional d'Appui aux Opérations d'Epargne Crédit Décentralisés.

RCPB : Réseau des Caisses Populaires du Burkina.

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

SDID : Société de Développement International DESJARDINS.

SIX S : Se Servir de la Saison Sèche en Savane et au Sahel.

UCECB : Union des Caisses d'Epargne et de Crédit du Burkina.

UERD : Unité d'Enseignement et de Recherche en Démographie (Burkina Faso).

UNIFEM : Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme.

URD : Unité de Recherche en Démographie (Togo).

INTRODUCTION:

De nombreux travaux (INSD 1994, SERAGELDIN I. 1989...) ont montré que les femmes constituent la tranche de la population la plus pauvre et n'ont eu de ce fait accès aux services des institutions de crédit que très récemment. Ce n'est qu'au lendemain de la conférence de Nairobi de 1985 que le crédit féminin a connu un développement dans les pays en développement et dans les pays africains en particulier. L'un des objectifs de notre étude est de donner un éclaircissement sur les mécanismes de fonctionnement du crédit féminin et des effets qu'il a sur les conditions de vie des femmes.

Pour atteindre ce but nous avons choisi trois BTEC (Banque Traditionnelle d'Epargne et de Crédit) de deux provinces (Yatenga et Kourwéogo) afin de procéder à la comparaison des deux groupes de femmes. Les BTEC de Boussé, de Goinré et de Somiaga ont été retenues pour l'enquête.

Nous avons procédé à des enquêtes de terrain dans les différentes zones.

Notre travail sera réalisé en huit chapitres regroupés en deux parties.

La première partie comprendra trois chapitres qui illustrent les différentes étapes de notre recherche et aussi la présentation de la zone d'étude. Ces différentes étapes correspondent :

1) à la problématique de la recherche, aux objectifs et au contexte de l'étude ;

2) à la revue de la littérature,

3) au cadre conceptuel et à la méthodologie de l'étude.

La deuxième partie consacrée à la présentation des résultats, sera exposée en trois chapitres. Elle prendra fin avec la conclusion à notre travail.

PREMIERE PARTIE :

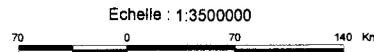
PRESENTATION DU CONTEXTE DE L'ETUDE

CARTE DE LOCALISATION DES ZONES D' ETUDE



YATENGA

KOURWÉGO



LEGENDE

- Province
- Limite de Province
- Limite d' Etat
- Zone d' Etude

I – PROBLEMATIQUE – OBJECTIFS – CONTEXTE DE L'ETUDE

1 - PROBLEMATIQUE

Dans les pays en développement le manque de moyens financiers est à l'origine des difficultés rencontrées par les femmes pour la réalisation d'activités rémunératrices notamment le commerce, l'élevage, l'artisanat. Le faible accès des femmes aux activités rémunératrices est un des facteurs influençant la pauvreté en Afrique Sub- Saharienne (KANKWENDA M. et al 1999). Le statut social à travers les rôles (de mère de famille, d'épouses...) des femmes en Afrique ne leur permet pas l'accès au capital. Elles exercent les 2/3 des tâches domestiques. Leur participation aux travaux champêtres de la famille est non rémunérée constituant un manque de temps à gagner temps pour les activités non agricoles.

Les nombreux bouleversements intervenus dans nos sociétés (la crise économique mondiale des années 1980, le PAS en 1991 et notamment la dévaluation du franc CFA en 1994), ont induit un changement de l'ordre traditionnel des choses notamment la diminution du temps de travail dans le champ familial. Ce constat a été fait par CORREZE A. (1987) au Niger. En contre partie, les femmes doivent subvenir aux besoins alimentaires de la famille à partir de la production de leur champ personnel et se procurer un revenu à travers les activités informelles. Au Burkina (DACHER M. 1992) a

montré qu'en pays Goin, les hommes ont allégé le programme de travail champêtre de leurs femmes à cinq jours au lieu de sept sur sept en contre partie de leur participation à l'alimentation du ménage.

Une des conséquences de ces bouleversements ont entraîné un appauvrissement des populations rurales par l'augmentation du prix des intrants agricoles et la baisse du coût des produits à l'exportation.

Les femmes quand à elles, sont confrontées au manque de ressources financières pour le développement de ces activités (commerce, élevage, artisanat).

L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) dénombrait en 1991 une population active féminine de 2.154.626 sur un total d'actifs national de 4.275.023 au Burkina soit 50,40%.

Cette institution estimait la population féminine du Yatenga à 313.298 à la même époque.

Les populations rurales de la province du Yatenga ne bénéficient pas des prestations de services des deux (2) principales banques commerciales installées dans la ville de Ouahigouya (GUIRA A. et BOISSARD L. 1995).

Les mêmes difficultés existent au sein des systèmes d'épargne et de crédit.

DUMOUCHEL S. et THEDE N. (1985) montrent que les organisations formelles de crédit sont peu accessibles aux femmes sahéliennes en raison de leur mode de fonctionnement et à leurs critères d'admissibilité (solvabilité)

ainsi que des critères relevant des obligations de travail des femmes rurales. Le non accès à la terre des femmes est une des causes de leur pauvreté. Traditionnellement, en Afrique ce sont les hommes du lignage qui détiennent le droit de gestion du foncier. Les femmes n'ont pas un accès direct à cette ressource, elles y accèdent généralement par l'intermédiaire de leurs maris ou de leurs enfants. Le critère de solvabilité crée une discrimination au sein de la population féminine. Certains auteurs (DUMOUCHEL et al 1985, GENTIL D. et al 1997) pensent que le crédit constituerait un moyen pour accroître le revenu des femmes rurales.

La population féminine accomplit de multiples activités domestiques et participe à la production agricole familiale. Dans l'accomplissement de ces tâches domestiques elle fait de longues heures de marche à la recherche de l'eau et du bois. Les soins en matière de santé (par exemple les consultations le suivi du traitement) des enfants lui incombe également. L'agriculture est la principale activité des femmes au Yatenga (85,6%) et la première source de revenu pendant la saison pluvieuse (UNICEF 1995). Or les conditions climatiques défavorables (pluviométrie insuffisante et irrégulière), et la mauvaise qualité des sols (pauvres et dégradés...) affectent négativement les rendements agricoles des femmes. Cela se traduit par la baisse des rendements agricoles et du prix d'achat des produits, quand on sait que l'agriculture est leur activité principale. La conséquence logique de cette

situation est la diminution du revenu comme le constate BONOU B. et al (1988) à l'Ouest du Burkina. La baisse des revenus agricoles coïncide avec la crise économique mondiale des années 1980 à laquelle s'ajoutent le PAS, la dévaluation du franc CFA. Les obligations financières des femmes sahéliennes sont pressantes et les moyens pour y faire face sont de plus en plus limités par les transformations de contexte : désertification, problèmes liés aux intervenants du développement international (PIRON F. 1988). Les interventions du monde extérieur (à travers les projets de développement) ont été faites en faveur des hommes qui étaient les seuls interlocuteurs entraînant la marginalisation des femmes.

En dehors de la saison pluvieuse les activités dominantes concernent le commerce et l'élevage avec respectivement 2,9 et 4,9% (UNICEF 1995). Plus de cinquante (50) millions de femmes en Afrique au Sud du Sahara sont engagées dans une activité agricole et commerciale ce qui correspond au tiers (1/3) de la population. 60 à 80% d'entre elles exercent des travaux agricoles et en partie le commerce (OPPONG C. 1988). Le commerce est l'activité qui permet aux femmes de se procurer des revenus journaliers nécessaire à ces besoins quotidiens. Les femmes interviennent à deux niveaux dans la production agricole (champ collectif familial et champ personnel). Dans son champ personnel elles pratiquent des cultures vivrières (mil, maïs, sorgho) ou de rente (arachide, sésame) dont la vente des produits leur procurent de

faibles revenus. La possession d'un champ personnel leur confère un pouvoir et constitue la seule source de revenu qui permette aux femmes d'assurer leurs obligations et d'entretenir leurs réseaux de solidarité (PIRON F. 1990). Pour DIARRA M et al (1989) les femmes en milieu rural désirent avoir un champ individuel qui constitue selon elles la garantie la plus sûre d'une source de revenus indépendante et indispensable.

La réalisation d'activités rémunératrices qui procurent un revenu (commerce, élevage, artisanat) est difficile par manque de capital. L'insuffisance des ressources financières des femmes est liée en grande partie à la division sexuelle du travail. L'origine de la division sexuelle du travail remonte à la période coloniale où pour les besoins du développement international, une catégorie de cultures de rente (coton, canne à sucre) pratiquée par les hommes propriétaires des champs familiaux a été encouragée. Dans les champs personnels les femmes pratiquent les cultures vivrières et certaines cultures de rente (moins génératrices de revenus que le coton et la canne à sucre). Pour le cas de Ouahigouya et du Kourwéogo les hommes sont plus présents que les femmes dans les cultures maraîchères. C'est surtout la commercialisation qui est assurée par les femmes. Ces produits vivriers sont cultivés sur des sols non fertiles et sur de petites superficies. La mauvaise qualité des sols est source de faibles rendements, alors que la contribution économique des femmes aux besoins du ménage est non négligeable (achat

de condiments, souvent de céréales quand les greniers se vident, soins de santé des enfants...).

L'apport de la femme dans l'alimentation du ménage a été reconnu par de nombreux auteurs (DUMOUCHEL et al 1985; KANTIEBO M. 1991; DACHER 1992 ; BERGERET A. 1992 ; CESAO 1991).

Pour GASCON G. (1985) dans le contexte de crise que traversent les pays sahéliers l'accès au crédit est essentiel aux femmes pour jouer leur rôle à part entière dans la production alimentaire.

Ainsi depuis près de deux décennies dans les pays en développement, les Nations Unies ont mis en place des programmes visant à améliorer l'accès aux services de santé, aux ressources alimentaires, à l'éducation, et aux ressources monétaires et matérielles. Cette institution a adopté en 1979, la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (surtout celles qui vivent en milieu rural) et pratiquent l'agriculture comme activité principale.

C'est lors de la conférence des Nations Unies tenue à Nairobi en 1985 que l'accès au crédit a été considéré comme un élément déterminant de l'amélioration des conditions de vie de la famille notamment de celles des enfants.

Les institutions étatiques et non étatiques ont alors renforcé leur intervention auprès des femmes. En ce qui concerne les institutions non étatiques, deux ont de longues années d'expérience en matière de crédit. Il s'agit :

- de l'Union des Caisses d'Epargne et Crédit (UCECB 1969), première institution non étatique à s'installer au Burkina mais qui n'est plus fonctionnelle dans les activités de crédit.

- du Réseau des Caisses Populaires au Burkina (RCPB 1972).

Les conditions d'accès au crédit (l'épargne préalable) constituaient un premier handicap à la participation des femmes aux institutions de crédit de même que l'accord du mari. Au Burkina Faso, la deuxième vague d'institutions a été mis en place à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Le projet de création de la banque des femmes a été réalisé par l'Etat Burkinabé en accord avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et fonctionne depuis 1990 : Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF).

En ce qui concerne notre zone d'étude, la province du Yatenga, les ONG, les Associations et l'Etat Burkinabé interviennent massivement dans le domaine du crédit. Ce sont les ONG Six S Internationale, la Fédération des Unions des Groupements Naam, la Société de Développement International Desjardins (à travers le RCPB), l'ONG Sahel Action (Projet de Promotion du Petit Crédit

Rural PPPCR), l'Association Etre Comme Les Autres (ECLA). Enfin du côté de l'Etat il y a le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF). Au Kourwéogo nous notons l'intervention des SIX S et du PSAN (Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel).

Ces différents bailleurs de fonds œuvrent en faveur des groupements de femmes qui mènent des activités lucratives pour assurer la survie de leur ménage, leurs propres besoins, ainsi que pour les activités communautaires au sein de leur village. Le soutien financier de ces institutions permet aux femmes de développer leurs activités rémunératrices.

Avec cette aide financière les femmes améliorent les activités économiques qu'elles menent déjà ou créent de nouvelles activités. C'est dans ce contexte difficile que les institutions financières de type formel (banques par exemple) et informel (caisses d'épargne, banque traditionnelle d'épargne et de crédit, les coopératives d'épargne et de crédit) interviennent en faveur des femmes. De plus en plus elles accordent des prêts aux femmes qui remboursent dans les délais prévus. Suite à ces difficultés les Banques Traditionnelles d'Épargne et de Crédit (B.T.E.C) créées en 1990 dans la province du Yatenga ont de plus en tendance à s'occuper des femmes. Le mode de fonctionnement des BTEC diffère de celui des autres systèmes de financement de crédit. Ces banques transforment l'épargne du milieu en crédit et le remboursement de celui-ci est à l'appréciation du comité de crédit. Leur objectif principal est la

création d'une capacité d'auto-promotion dans le monde rural pour un développement local. Selon DESROCHES H. (cité par KEITA M. S. 1995) "il n'y a pas de développement sans investissement, pas d'investissement sans une mobilisation de l'épargne, que cette épargne soit celle des ménages ou des entreprises".

La constitution de ce fonds d'épargne est difficile voir impossible pour les femmes parce que la multitude de tâches (domestiques, productives) qu'elles exercent ne leur laisse pratiquement pas de temps pour pratiquer les activités lucratives. C'est ce qui explique l'incapacité des femmes à donner des garanties que les institutions demandent comme préalable à l'octroi du crédit. Les revenus proviennent de la vente des produits de leur champ personnel, et des produits de cueillette. Les multiples tâches domestiques et la participation aux travaux du champ collectif font partie de son double rôle traditionnel dans la société.

En milieu rural le taux d'analphabétisme élevé, le manque d'emploi rémunérateur contraignent les femmes à n'exercer que l'agriculture comme activité première et les activités rémunératrices en activité complémentaire. Dans quelques cas elles arrivent à déboursier des sommes importantes pour le commerce avec les pays limitrophes du Burkina. Les fonds de démarrage de l'activité sont accordés par le mari ou les parents proches de la femme ou

encore les usuriers. Ces différentes activités permettent aux femmes de subvenir aux besoins du ménage et autres besoins personnels.

Au regard des actions entreprises à l'égard des femmes pour leur accès au crédit à travers l'intervention en masse des institutions financières nous poserons la question de recherche suivante :

le crédit améliore t-il les conditions de vie des femmes?

I-2 LES OBJECTIFS DE L'ETUDE :

2 1 OBJECTIF GENERAL :

L'objectif général de cette étude vise à identifier les effets du crédit sur les conditions de vie des femmes en milieu rural dans les départements de Ouahigouya et de Boussé.

2 2 OBJECTIFS SPECIFIQUES :

Cet objectif général se scinde en quatre (4) objectifs spécifiques :

- Identifier les effets du crédit sur l'alimentation du ménage.
- Identifier les effets du crédit sur l'accès des femmes à l'eau potable.
- Déterminer les effets du crédit des femmes sur l'utilisation des sources d'énergie pour la cuisine.

- Etablir les effets du crédit sur l'utilisation des services de santé par les femmes.

I - 3 Le Contexte de l'étude :

Notre étude a eu pour cadre les provinces du Yatenga et du Kourwéogo (cf cartes 4 page 2 et 2, 3 pages 16 et 17 pour la localisation des zones).

PROVINCE DU YATENGA

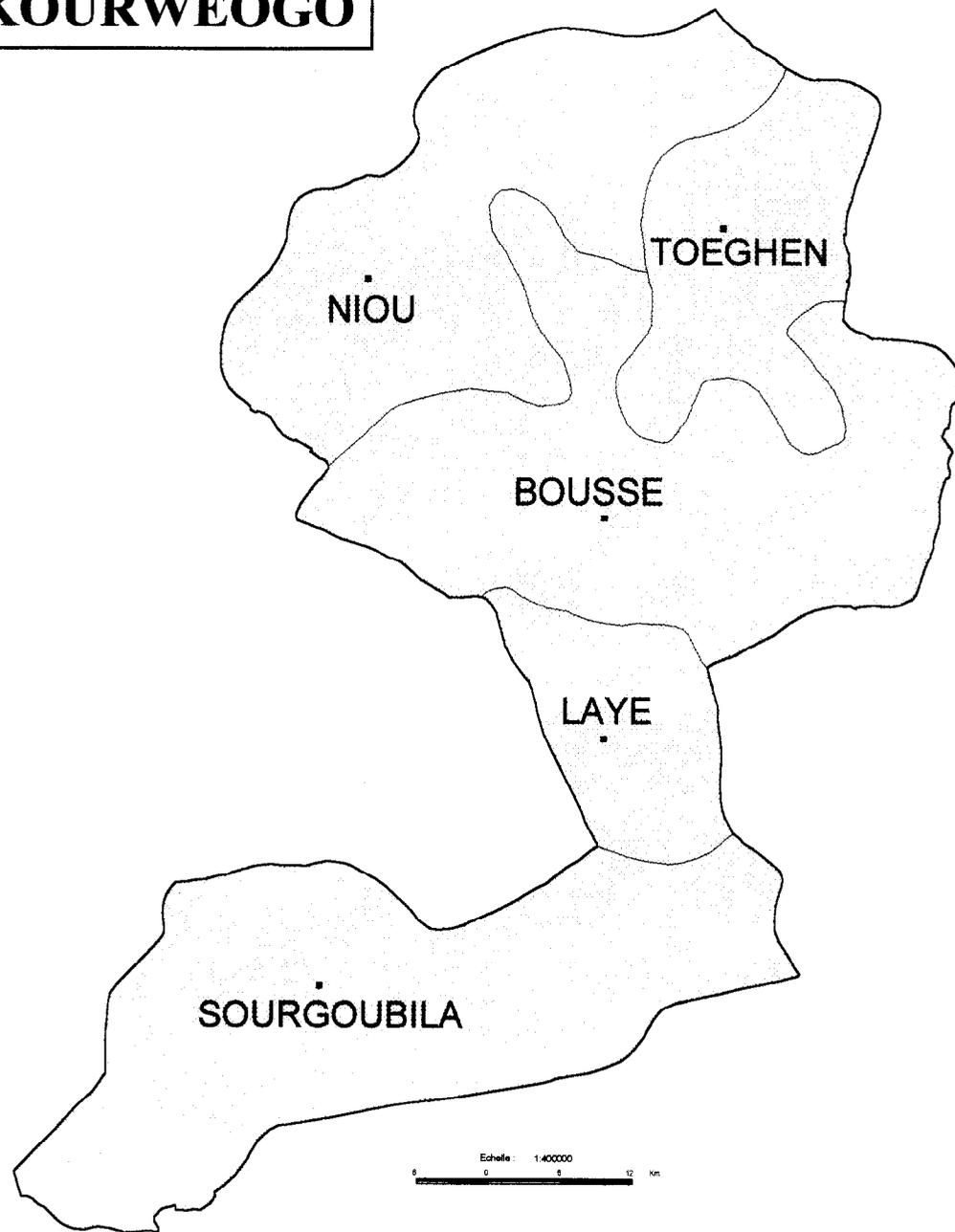


Echelle : 1:800000
10 0 10 20 Km

LEGENDE

- Département
- ~ Limite de Département
- ~ Limite de Province
- ~ Limite d'Etat

PROVINCE DU KOURWEOGO



LEGENDE

- Département
- Limite de Département
- Limite de Province

La province du Yatenga dont le chef lieu de région Ouahigouya est située au Nord-Ouest du Burkina entre les 12^e 13^e degré de latitude Nord et s'étend sur une superficie de 6987km². Elle partage les limites territoriales avec les provinces du Zandoma et le Passoré au Sud, le Loroum à l'Est, au Nord le Mali, et à l'Ouest le Sourou (cf carte 1 de présentation des limites administratives du Burkina).

La province du Kourwéogo quant à elle a été créée par le découpage administratif du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Sécurité (MATS) en 1995. Elle est limitée par les provinces suivantes : le Passoré au Nord , le Boulkiemde à l'Ouest, l'Oubritenga à l'Est et le Kadiogo au Sud.

3 1 Le cadre physique

Les deux provinces appartiennent à l'immense plateau mossi dont le relief uniforme, est constitué de pénéplaines, située sur socle primaire.

La pénéplaine est comporte une succession de collines cuirassées peu élevées à sommets tabulaires surtout à Niou et Boussé. Ces collines se réduisent à de simples buttes témoins cuirassées

Les deux provinces appartiennent à la même zone climatique : le climat soudano-sahélien à deux saisons (une longue saison sèche et une courte saison pluvieuse).

Le réseau hydrographique est constitué par le seul bassin versant du Nakambé un des trois bassins de la Volta. Il prend sa source à l'Est de Ouahigouya dans une zone à précipitation annuelle comprise entre 600 et 700 mm. Dans la province du Kourwéogo les précipitations sont comprises entre 600-800 mm de pluie par an. En dehors du réseau hydrographique, les ressources en eau de surface sont très faibles dans les zones d'étude. Nous notons la présence de nombreux barrages : Goinré et Somiaga (au Yatenga), Néongo (au Kourwéogo) et des retenues d'eau.

3 2 Cadre humain :

- La population :

Nous présenterons l'état de la population et la structure par âge et par sexe au RGP de 1985.

L'état de la population :

La population du Yatenga est caractérisée par une forte croissance entre les RGP de 1975 et de 1985.

La population du Yatenga qui était estimée au recensement général de la population de 1975 à 536.778 habitants est passée à 558.318 habitants en 1985.

Nous ne ferons pas mention du Kourwéogo parce qu'elle n'était pas encore créée en 1985 seules les données de 1996 seront présentées.

En 1996 selon les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) l'effectif était estimé à 443.935 habitants au Yatenga et à 117.996 habitants au Kourwéogo. La diminution d'effectif de la province est due au découpage administratif opéré par le Ministère de l'Administration Territoriale et de Sécurité (MATS) en 1995. La nouvelle organisation administrative a défavorisé la province au profit des nouvelles créées Zandoma, Loroum.

Tableau 1 : Evolution de la population du Yatenga et du Kourwéogo.

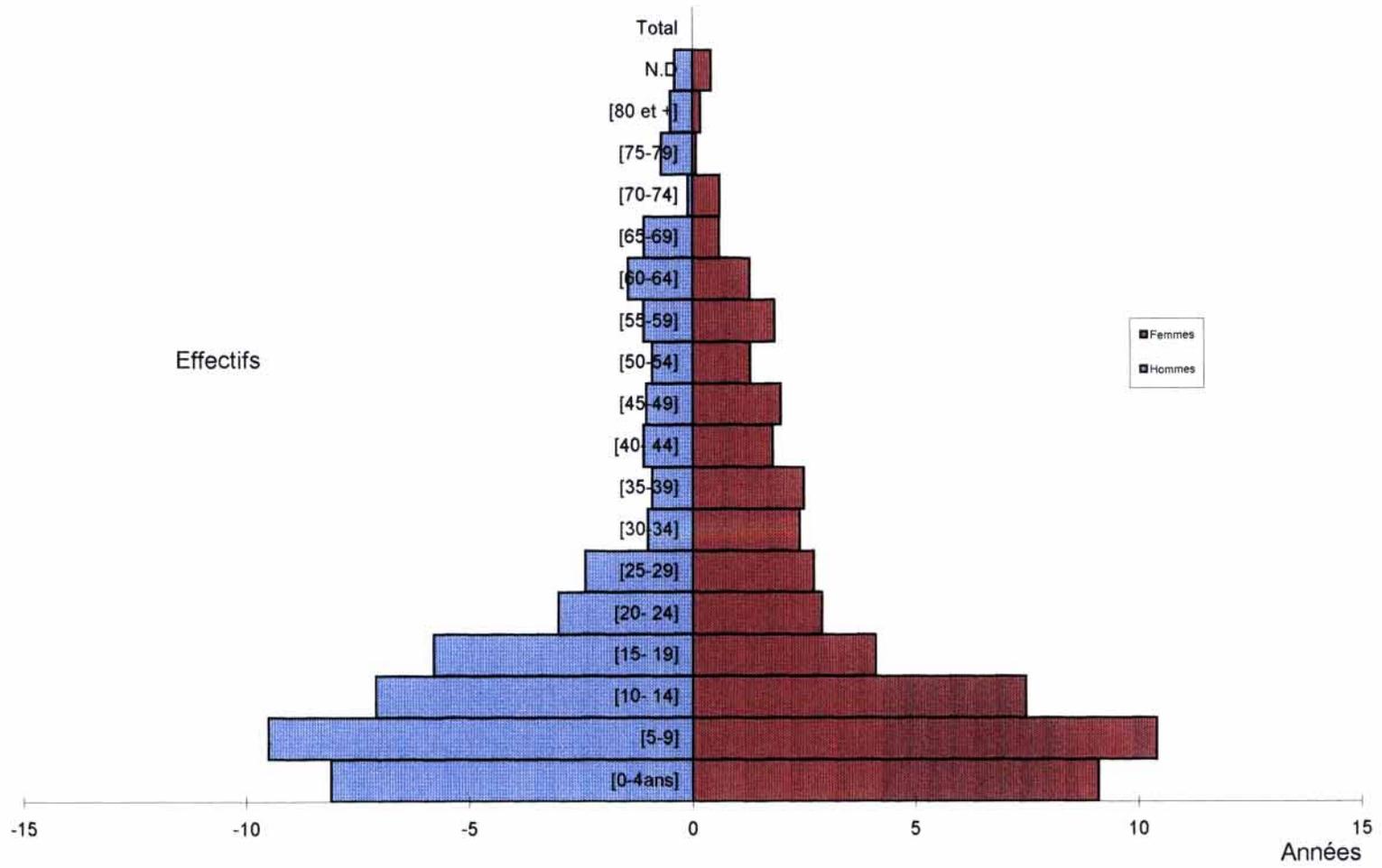
Années		1975	1985	1996
Population	Yatenga	536.778	558.318	443.935
	Kourwéogo	-	-	117.996

Source : Institut National de la Statistique et de L'Informatique INSD (1975, 1985, 1996)

- La structure par âge et par sexe :

L'interprétation de la pyramide des âges fait apparaître un déséquilibre entre les sexes : en 1991 la population féminine était estimée à 291205 contre 267113 hommes avec respectivement 52.2 et 48.8%. Le rapport de masculinité est de 109%, c'est à dire qu'il y a 109 femmes pour 100 hommes.

PYRAMIDES DES AGES



I - 4 Les activités :

Les activités agro-pastorales alimentent l'économie de la province des deux provinces. A part ces deux activités le commerce et l'artisanat traditionnel interviennent dans une moindre mesure.

4 1 L'agriculture

L'économie des deux provinces est dominée par les activités agricoles et pastorales (surtout au Yatenga), qui occupent plus de 90% de la population active tant masculine que féminine. Au Recensement Général de la population (RGP) de 1985, 97% de femmes pratiquaient l'agriculture contre 95.6% d'hommes.

Les cultures vivrières tels le sorgho le niébé et les céréales (mil, riz, maïs,) occupent la majorité des surfaces cultivées, dans les deux provinces. Le fonio s'ajoute aux cultures vivrières au Yatenga.

Le coton et l'arachide sont les cultures de rente pratiquées au Kourwéogo. Au Yatenga ces cultures sont dominées par les arachides et le sésame.

Les quantités produites varient d'une saison à l'autre en fonction de l'intensité et de la régularité des pluies. Les agriculteurs rencontrent d'énormes difficultés liées aussi à la dégradation des sols par l'érosion éolienne et pluviale.

Outre les cultures pluviales, une autre catégorie de cultures se sont développées surtout au Yatenga, les cultures de contre saison (jardinage, maraîchage). Les principales cultures maraîchères sont : les choux, les haricots verts, la pomme de terre, les oignons, les carottes, les salades, les aubergines locales. Cette activité s'est étendue avec le développement des groupements Naam et des groupements coopératifs ou semi-coopératifs.

4 2 Le commerce :

Activité traditionnelle du Yadega, la grande majorité de la population de la province exerce principalement ou secondairement cette activité en permanence ou saisonnièrement. Les femmes pratiquent le petit commerce (galettes, beignets, vente de condiments, de produits maraîchers, de produits de stockage).

I – 5 Inventaire des institutions de crédit :

Au Yatenga comme au Kourwéogo les institutions de crédit sont représentées par les services de l'Etat en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) d'une part (à travers le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes), et les Organisations Non Gouvernementales d'autres part. Parmi cette dernière catégorie nous avons la

Société de Développement Internationale DesJardins (SDID), l'ONG Sahel Action, L'Association Internationale SIX S, l'association ECLA, le PSAN. Elles interviennent à travers le Réseau des Caisses Populaires du Burkina, le Projet de Promotion du Petit Crédit Rural, la Banque Traditionnelle d'Epargne et de Crédit, Notre Banque.

Notre étude portera uniquement sur les BTEC dont la structure et le fonctionnement diffèrent de ceux des autres institutions. Le crédit féminin de cette institution pour le petit commerce est de faible montant entre 5.000 et 75.000 FCFA par femme. Les demandeurs du crédit doivent épargner le quart (soit 25%) de la somme à emprunter. Le principe de l'institution est la transformation de l'épargne du milieu en crédit. Sa zone d'intervention qui est le milieu rural constitue le critère de notre choix.

II - LA REVUE DE LA LITTÉRATURE

Les femmes utilisent diverses sources d'argent pour débiter leurs activités rémunératrices parce que leur statut social ne leur permet la constitution d'argent ou de biens physiques (terre, équipements, maison) obligatoire pour garantir un crédit. Elles peuvent obtenir les fonds de début de l'activité auprès de leur mari, leurs frères, les tontines, ou les usuriers. Les femmes n'ont pas accès au crédit du système formel (banques) à cause de l'analphabétisme (pour les procédures administratives), le manque de garantie pour être solvable lié à leur statut social (multiples tâches domestiques, participation à la production agricole de la famille).

L'expérience burkinabé est assez récente en matière de crédit féminin et assurée par les institutions informelles (PPCR, BTEC, FAARF, RCPB...). Elle date du début des années 1990 sauf le RCPB de la SDID. Elle s'inspire du modèle de la Grameen Bank du Bangladesh qui fonctionne selon le principe de groupe de solidarités de cinq (5) personnes. C'est après la conférence de Nairobi en 1985, que les institutions de crédit ont oeuvré en faveur des femmes.

Nous avons recensé au cours de nos lectures deux types d'études : les études comparatives à base d'enquête sur le terrain concernant le Burkina comme celles de KOMPAORE (1992), de GENTIL D et al (1997) et les études exploratoires avec les travaux de DUMOUCHEL S. et THEDE N. (1985).

KOMPAORE (1992) a travaillé sur un échantillon de 60 femmes de l'Association Pag-La-Yiri de Zabré au Burkina. 30 femmes de l'échantillon bénéficient du crédit et les 30 autres n'en bénéficient pas.

L'étude de GENTIL D. et al (1997) a concerné les réseaux BTEC, Association de Développement de la Région de Kaya (ADRK), PPCR et des enquêtes dans trois cents exploitations au Burkina. Cette étude couvre deux autres pays africains.

DUMOUCHEL S et THEDE N (1985) ont procédé par des interviews (des femmes rurales, du personnel des ONG) dans les pays sahéliens.

Les résultats des études menées sur le crédit montrent que c'est un facteur de changement social et économique dans le ménage des femmes bénéficiaires. Le changement social concerne le rôle qu'elles jouent dans la sphère domestique et qui touche ses tâches domestiques et de reproduction. Au niveau économique, le crédit permet la génération de revenus quotidiens tirés de l'activité.

2-1 LE CREDIT DES FEMMES ET L'ALIMENTATION DU MENAGE :

L'implication des femmes dans l'alimentation du ménage au Burkina se fait à travers l'approvisionnement du ménage en condiments nécessaires à la préparation des repas tandis que les céréales sont fournies par les hommes.

Les femmes se chargent de procurer les céréales (soit en achetant ou en prenant dans leur réserve de céréales) quand les greniers des hommes sont vides.

KOMPAORE (1992) a montré à partir de son étude à Zabré que le pourcentage de femmes bénéficiaires du crédit qui font des dépenses de condiments est plus élevé que celui de non bénéficiaires de crédit. L'analyse de l'auteur sur la relation entre le crédit et l'alimentation montre que 53% de bénéficiaires du crédit de l'association font des dépenses de condiments contre 47% de non bénéficiaires.

2-2 LE CREDIT DES FEMMES ET LEUR ACCES A L'EAU POTABLE :

Le Burkina Faso a investi dans la construction des barrages pour stocker les eaux de pluie pour l'approvisionnement en eau des populations urbaines et rurales parce que l'écoulement des cours d'eau n'est pas pérenne.

Les travaux de l'INSD (1996) sur les conditions de vie des ménages au Burkina ont montré qu'en milieu rural, les principales sources d'approvisionnement en eau sont les puits publics (89,8%) et les réservoirs/rivières (4,8%). Seulement 4% des ménages utilisent les robinets publics. Tandis qu'en milieu urbain les populations s'alimentent en eau aux fontaines et aux robinets.

MOREL A. et COLLIGNON B. (1998) ont fait la distinction entre deux catégories de sources d'approvisionnement en eau :

- les sources traditionnelles constituées par les puits, l'eau des sources, les fleuves et les marigots, les eaux de pluies récupérées.

- et les sources d'approvisionnement améliorées : robinets individuels, les bornes-fontaines.

MOREL A. et al (1988) établissent une relation entre l'usage de l'eau bornes-fontaines et les saisons en Afrique de l'Ouest.

A cette typologie des sources d'approvisionnement en eau citée par Morel et al correspond les sources d'approvisionnement en milieu urbain et rural au Burkina Faso (INSD 1996 et LAHMEYER 1986).

L'étude de MOREL A. et al (1998) montre que les ménages ne disposant pas de robinets individuels préfèrent s'approvisionner au niveau des bornes-fontaines pour la boisson et la cuisine. Les résultats de KOMPAORE (1992) à Zabré et LAURE J. (1986) au Rwanda concordent sur l'utilisation de l'eau potable par les femmes. Mais ce dernier auteur mentionne une autre utilisation de l'eau potable pour la toilette. En saison sèche cette eau est utilisée aussi pour la lessive que ce soit dans les zones où il y a les puits en abondance (par 44% des femmes) ou rares (par 85%). Dans les centres secondaires pendant la saison des pluies les femmes utilisent l'eau de pluies ou des puits.

LAHMEYER (1986) [cité par JAGLIN S. et KOANDA S. 1988] estime à 71% le nombre d'habitants qui s'approvisionnent aux installations publiques de l'ONEA (Office National de l'Eau et de l'Assainissement) pour la boisson dans la ville de Ouagadougou.

KOMPAORE (1992) a étudié les effets du crédit sur les dépenses d'eau potable des femmes. L'auteur fait ressortir le non recours de celles-ci aux robinets individuels (services de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement ONEA) mais les bornes fontaines de ce service sont utilisées là où elles existent pour l'approvisionnement en eau de boisson et pour faire la cuisine. L'usage des bornes fontaines par les femmes est partiel. Le pourcentage de bénéficiaires du crédit (28%) qui affectent de l'argent aux dépenses d'eau est plus élevé que pour les non bénéficiaires (10%).

2-3 LE CREDIT ET L'UTILISATION DES SOURCES D'ENERGIE PAR LES FEMMES

Les sources d'énergie utilisées par les femmes sont le bois, le pétrole, le gaz, l'électricité, l'énergie solaire, le charbon (INSD 1996). Les données de cette étude mentionnent que le bois est la source d'énergie la plus utilisée au Burkina (82,2%). Les travaux mettent en relation le crédit avec l'usage qu'en font les femmes (SOW A 1990, INSD 1996). 95% des femmes utilisent le bois pour la cuisson des aliments. Au Sahel la désertification gagne du terrain

avec l'abattage massif des arbres (qui a entraîné la disparition de certaines espèces végétales) pour l'approvisionnement des citadins en bois dont la population ne cesse de croître à un rythme rapide. Ce qui a aboutit à un déséquilibre entre l'offre et la demande de combustible. Le déboisement massif a entraîné une augmentation des distances pour s'approvisionner en bois. Les femmes aidées par les enfants, sont obligés de parcourir de longues distances pour le ramassage du bois.

Le bois est devenu source de revenu dont chacun veut tirer profit. Les autres utilisations sont le chauffage de l'eau et des maisons pendant la saison froide.

L'étude de KOMPAORE S. (1992) menée à Zabré a révélé qu'il y'a une relation entre le crédit et les dépenses de bois des femmes. Les femmes de cette ville préfèrent effectuer des dépenses de bois pour la préparation des repas parce qu'elles en ont les moyens que d'aller le ramasser parce que les distances pour s'approvisionner sont longues.

GENTIL D et al (1997) ont constaté qu'il y a un lien entre le crédit et les moyens utilisés pour le transport du bois au sein de l'Association de Développement de la Région de Kaya (ADRK). Le crédit de l'association a permis aux femmes d'acheter des charrettes pour le transport du bois, ce qui a entraîné la réduction du temps consacré à cette tâche.

2-4 LE CREDIT ET L'UTILISATION DES SERVICES DE SANTE :

En Afrique en plus de l'alimentation, les soins de santé demeurent une préoccupation constante des populations rurales en général, des femmes en particulier. L'étude de SONDO B. L. et TRAORE A. (1997) sur la santé publique et le système sanitaire au Burkina a montré que malgré leur charge de travail (domestique et agricoles), les femmes demeurent le groupe qui utilise le moins les formations sanitaires. Les statistiques sur l'utilisation des services de santé par groupe d'âge et par sexe de la population donnent la répartition suivante : (44,9%) pour les hommes, (33,8%) pour les enfants ensuite (21,3%) pour les femmes.

Ces populations fréquentent les hôpitaux et les dispensaires (RGPH de l'INSD 1996).

Pour la GTZ (1998) le phénomène de la morbidité est lié au milieu de résidence mais aussi au niveau de vie : ce taux est de 24% dans les strates supérieures et 9% dans les strates les plus pauvres. C'est ainsi qu'en 1996 l'étude sur le profil de pauvreté au Burkina Faso de l'INSD montre que la morbidité est plus accentuée en ville qu'en milieu rural, mais aussi plus accentuée chez les femmes non pauvres (une femme sur deux va en consultation) que pauvres une femme sur trois va en moyenne à la consultation). Les femmes pauvres évoquent les raisons suivantes de non

consultation : le coût (médicaments), l'éloignement et non la disponibilité des médicaments.

KOMPAORE a étudié la relation entre le crédit des femmes et l'utilisation des services de santé (par l'achat de médicaments). GENTIL et al (1997) ont fait la même relation entre le crédit et l'achat de médicaments. Ainsi à Zabré, le pourcentage de bénéficiaires du crédit qui achètent les médicaments pour les enfants malades est plus élevé que les non bénéficiaires 84 % contre 56%.

2 - 5 Les méthodes utilisées

Les auteurs ayant travaillé sur le crédit des femmes ont fait deux types d'études (comparatives et exploratoires).

Les études comparatives sont les plus nombreuses et comparent généralement deux groupes de femmes : un groupe de bénéficiaires du crédit et l'autre groupe de non bénéficiaires ou groupe témoin.

Parmi les différentes études comparatives quelques-unes ont retenu notre attention, nous avons :

Celle de KOMPAORE (1992) qui compare deux groupes de femmes dont l'un est bénéficiaire du crédit et l'autre non bénéficiaire dans la province du Boulgou à Zabré.

Ce choix de deux groupes a permis à l'auteur de mieux isoler les effets du crédit sur les conditions de vie des femmes. Un questionnaire a servi d'instrument de collecte de l'information sur une population féminine basée en milieu rural.

L'étude de GENTIL et al (1997) qui a concerné trois pays africains et cible sur uniquement un groupe de bénéficiaires.

DUMOUCHEL, S et THEDE, N (1985) ont mené une étude exploratoire sur l'épargne et le crédit des femmes au Sahel. Les auteurs ont utilisé des éléments d'analyse retenus à partir des expériences concrètes et spécifiques. Les interviews sont venus compléter les données. L'étude a touché trois sources pour une confrontation afin de mieux cerner les approches des ONG par rapport à leur intervention auprès des femmes:

- les premières proviennent des femmes ayant bénéficié du crédit pour cueillir leur point de vue sur le crédit et le type d'organisation à laquelle elles adhèrent ;
- les secondes et les dernières sources proviennent des coopérant(e)s et du personnel des ONG qui ont acquis une certaine expérience lors de leur séjour dans les pays sahéliens concernés par l'étude.

2-6 Les limites de l'étude :

Notre travail présente des limites comme tout travail humain.

- Tout d'abord la non maîtrise de la langue moré a été une des difficultés (pouvant influencer les résultats) rencontrées sur le terrain, même si nous avons utilisé les traducteurs qui ont été formés au paravent.
- La période de l'enquête a coïncidé avec la saison pluvieuse ce qui n'est pas favorable aux enquêtes. Ce qui a motivé des travaux de nuits.
- Nos connaissances limitées en informatique ne nous ont pas permis de faire des manipulations pour le traitement des données.

III- CADRE CONCEPTUEL ET METHODOLOGIE :

3-1 Principaux concepts et hypothèses :

3-1 1 Le crédit :

NOWAK M.(1991) donne la définition du concept en partant du sens étymologique latin “cedere” qui signifie croire. Dans ce sens faire crédit à quelqu’un équivaut en français à faire confiance.

Les définitions du crédit (Petit Larousse, NOWAK M.) tiennent compte de deux éléments principalement : - la présence de deux parties, un débiteur et un créateur, et la relation de confiance qui existe entre ces deux parties.

Une deuxième définition du Dictionnaire le Petit Larousse fait ressortir la notion d'avance. Cette même notion est utilisée par DUMOUCHEL S. et THEDE N. (1985) mais qui donne une définition plus complète faisant ressortir les éléments constitutifs du contrat : utilisation, échéance de remboursement, intérêt.

“Le crédit est une avance sous forme d’argent ou en nature destinée à des fins de consommation, de production, de commerce ou d’investissement social (mariage, scolarité...) et qui devra être remboursée à une date ultérieure en général majorée d’une somme convenue par les deux parties,

cette somme est souvent désignée par le terme intérêt et correspond au loyer sur l'argent ou biens empruntés" (DUMOUCHEL S. et al 1985).

La définition du crédit la plus complète est celle de DUMOUCHEL (1985), elle prend en considération tous les éléments. C'est celle-là que nous prendrons à la seule différence de DUMOUCHEL S et THEDE N (1985) nous fixerons le montant du crédit entre 5.000 et 75.000 FCFA car nous nous intéressons aux femmes bénéficiaires de crédit de faible montant.

3-1 2 LES CONDITIONS DE VIE

L'INSD (1996) définit les conditions de vie des ménages à travers :

-le logement et son confort (caractéristiques, statut d'occupation, mode d'approvisionnement en eau potable et en combustible pour la cuisine, la source d'éclairage et l'assainissement)

-l'accès aux services de base les plus proches que sont : santé, écoles et marchés

-l'accès à l'emploi à travers l'agriculture et l'élevage

-les dépenses

-les revenus des ménages.

Dans cette définition les caractéristiques socio-économiques sont les indicateurs des conditions de vie des ménages.

Dans le cadre de notre étude les contraintes de temps et financières ne nous ne ont permis d'étudier tous les aspects des conditions de vie. Nous nous intéresserons à l'alimentation, l'approvisionnement en eau potable et l'utilisation de sources d'énergie pour la cuisine. Il nous a paru comme une nécessité d'étudier ces deux variables à cause des longues distances que les femmes parcourent en milieu rural pour s'en procurer.

1 3 HYPOTHESES :

1. Le crédit permet aux femmes rurales d'accroître leur revenu et d'en affecter à l'achat de condiments ce qui améliore l'alimentation du ménage.
2. Le crédit permet aux femmes de disposer de revenus qu'elles utilisent pour l'approvisionnement en eau.
3. Le montant élevé du crédit donne la capacité financière à la femme d'effectuer des dépenses de bois ce qui lui épargne les corvées de ramassage.
- 4 Le crédit accorde à la femme la possibilité d'utiliser les services de santé pour les enfants et pour elle même.

Tous ces facteurs contribuent à améliorer les conditions de vie des femmes.

3-2 METHODOLOGIE :

3-2 1 DEFINITION OPERATIONNELLE DES VARIABLES

Tableau 3: Présentation des variables et indicateurs.

VARIABLES	INDICATEURS	MODALITES
Source d'approvisionnement en eau potable	Puits, cours d'eau, pompe hydraulique, borne fontaine.	
	Utilisation	Boisson, cuisine, toilette, lessive, vaisselle, autre.
Source d'énergie pour la cuisine	Nature de la source	Bois, gaz, pétrole, électricité/énergie solaire, charbon, autre.
	Modalité d'acquisition du bois	Achat, ramassage, achat+ramassage.
	Moyen de transport utilisé	Tête, charrette.
Dépenses de santé	Consultation	Motif de la consultation
		Montant des frais
Alimentation	Montant affecté à l'achat de condiments pour 2 jours.	100-200 fefa ; 200-300 ; 300-500 ; 500 et plus.

3-2 2 LA POPULATION ET L'ECHANTILLON

2 -2 1 Population

Les populations féminines du Yatenga et du Kourwéogo ayant bénéficié du crédit des BTEC sont la cible de notre étude.

Notre choix s'est porté sur deux groupes de femmes exerçant le commerce (stockage, condiments...) comme principale activité. Le commerce est l'activité qui génère des revenus quotidiens ou hebdomadaires.

2 -2 2 Echantillon

Le choix de la zone d'étude s'est porté sur Goinré siège de l'union (BTEC) de Ouahigouya. Nous avons fait un tirage au sort parmi les quatorze (14) BTEC installées sur le territoire pour en retenir trois Goinré, Somiaga et Boussé.

Nous avons procédé pour le choix de notre échantillon à un échantillonnage systématique. La base de notre sondage est constituée à partir de la liste des adhérentes aux BTEC de Goinré, de Somiaga et de Boussé. Nous avons choisi cinq comme pas de notre échantillon en fonction du nombre de femmes inscrit dans chacune des trois (3) BTEC en Décembre 1999.

La taille de l'échantillon quarante (40) femmes a été choisie à l'avance. Ce choix tient compte de nos moyens financiers limités pour la réalisation de notre mémoire de fin d'étude en l'absence de soutien extérieur.

Le choix du groupe de contrôle s'est basé sur le critère suivant : appartenance à un groupement Naam et ne bénéficiant du crédit d'aucune autre institution. A part cette différence elle a à peu près les mêmes caractéristiques socio-démographiques que le groupe cible (âge, niveau d'instruction, situation matrimoniale, ethnie, religion, nombre de personne à charge) pour une meilleure comparaison des deux groupes de femmes.

2 -2 3 INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNEES :

Nous utiliserons l'enquête comme technique de collecte de données à base d'un questionnaire portant sur les caractéristiques socio-économiques et démographiques des femmes. Le questionnaire comporte sept parties :

- la première partie concerne l'identification de l'enquêtée : nom et prénom, numéro du secteur d'habitation ;
- dans la deuxième partie nous avons les caractéristiques socio-démographiques (âge, niveau d'instruction de la femme, ethnie, religion), et l'activité.

- la troisième partie nous a permis de collecter les informations sur le crédit
- la quatrième partie est consacrée au recueil d'informations sur l'alimentation.
- La cinquième concerne sur l'utilisation des services de santé par les bénéficiaires.
- La sixième partie est consacrée à l'accès à l'eau potable.
- Et la dernière porte sur l'utilisation de la source d'énergie par les femmes pour la cuisine.

Le questionnaire a été adressé aux femmes bénéficiaires du crédit des institutions et des femmes de groupements non bénéficiaires et comportera des questions ouvertes et fermées.

Pour mesurer l'effet du crédit nous avons choisi un groupe de femme (pour constituer le groupe de contrôle dans un but comparatif) qui appartiennent à des groupements Naam et n'ayant de crédit d'aucune autre institution.

2-2 4 Les variables et indicateurs

Pour vérifier nos hypothèses, nous présenterons les variables à l'étude ainsi que les indicateurs choisis pour les mesurer.

Nous avons pris comme indicateur du concept crédit : le montant qui prend les valeurs comprises entre 5.000 et 75.000 FCFA..

Les conditions de vie sont composées des variables alimentation, eau potable, utilisation des sources d'énergie pour la cuisine et utilisation des services de santé.

Les indicateurs de ces différentes variables sont :

- dépenses d'alimentation : montant affecté à l'achat de condiments pour deux (2) jours : 100-200 FCFA, 200-300, 300-500, 500 et plus.

- Dépenses d'eau potable :

source d'approvisionnement en eau potable utilisée dont les indicateurs dont les suivants : eau de puits, du cours d'eau, de la pompe hydraulique, de la borne fontaine.

Utilisation de l'eau : boisson, cuisine, toilette, lessive, vaisselle, autre.

- Dépenses de bois (source d'énergie) pour la cuisine :

Nature de la source : bois, charbon, gaz, pétrole, électricité/énergie solaire, charbon, autre.

Mode d'acquisition du bois : achat, ramassage, achat+ramassage.

Moyen de transport utilisé : tête, charrette.

- Utilisation des services de santé :

Consultation : motif de la consultation et montant des frais.

En plus des variables à l'étude nous prendrons en compte les variables socio-démographiques : âge, ethnie, niveau d'instruction, état matrimonial, religion, activité qui peuvent avoir une influence sur les variables à l'étude.

DEUXIEME PARTIE

PRESENTATION DES RESULTATS

IV- ANALYSE DES DONNEES :

Cette deuxième partie consacrée à la présentation des résultats de l'étude a été développée en trois grands chapitres.

4-1 Description de l'échantillon :

L'échantillon est composé de femmes de deux provinces (Yatenga et Kourwéogo). Nous avons travaillé sur les BTEC de Boussé de Ouahigouya et de Somiaga. Pour la population cible de l'échantillon, la répartition des 40 femmes dans les trois (3) villages (Boussé, Goinré, Somiaga) est mentionnée dans le tableau 4.

Tableau 4 : Répartition des femmes par zone d'étude.

Zones	Nombre de femmes
Boussé	15
Goinré	10
Somiaga	15
Total	40

Source : données de l'enquête de Juillet 2000.

La répartition a tenu compte du nombre de femmes qui ont bénéficié du crédit de la BTEC au cours de la période Décembre 1999 dans les zones concernées par l'étude. A cette date il y avait à la BTEC de Bousé 153 bénéficiaires du crédit, 58 à Goinré et 80 à Somiaga.

Le groupe de contrôle est composé de femmes appartenant à des groupements Naam des zones enquêtées et qui n'ont bénéficié du crédit d'aucune autre institution.

4 -2 Le crédit et description des caractéristiques socio-démographiques des femmes

Cette analyse a porté sur les variables : âge, situation matrimoniale, niveau d'instruction, religion et appartenance ethnique.

4 -2 1 Le crédit et l'âge :

La répartition des femmes de l'échantillon par âge a été faite avant la collecte des données. Nous avons découpé l'âge des femmes en 3 classes d'amplitude 10 pour celles qui ont moins de 45ans et une classe pour les femmes de plus de 45 ans (qui a cet âge ont des belles-filles pour les remplacer pour les travaux domestiques). Le tableau montre la répartition des femmes bénéficiaires du crédit par groupe d'âge dans la zone d'étude.

Tableau 5 : Répartition des femmes par âge.

Age	Nombre de femmes	
	Bénéficiaires du crédit	non bénéficiaires
15-25 ans	3	4
25-35	6	9
35-45	17	13
45 ans et plus	14	14
Total	40	40

Source : les données de l'enquête de Juillet 2000.

La répartition des femmes par âge montre un effectif relativement faible jusqu'à 35 ans. Sur les 40 femmes bénéficiaires du crédit 31 ont plus de 35 ans. Cet effectif pour les non bénéficiaires de la même tranche d'âge est de 27. Par contre les deux premières tranches d'âge (15-25 et 25-35 ans) sont les moins représentées avec 9 bénéficiaires du crédit et 13 non bénéficiaires. Ce qui confirme les résultats de l'INSD (1994) selon lesquels le taux d'activité augmente avec l'âge et est plus fort entre 40 et 45 ans. Ce qui explique la diminution d'effectif chez les femmes bénéficiaires de plus de 45 ans.

La moyenne d'âge des femmes enquêtées est de 40 ans.

4 -2-2 Le crédit et la situation matrimoniale :

Nous examinerons la situation matrimoniale des femmes en fonction du nombre de coépouses et du rang dans le mariage.

Les données sur la répartition des femmes selon le type d'union sont consignées dans le tableau

Tableau 6 : Répartition des femmes en fonction du type d'union.

Type d'union	Nombre de femmes bénéficiaires du crédit	Nombre de femmes non bénéficiaires du crédit
Monogamie	12	8
Polygamie	28	32
Total	40	40

Source : données de l'enquête de Juillet 2000.

La répartition des femmes selon le type d'union montre que la majorité d'entre elles vivent en polygamie soit 28 pour les femmes bénéficiaires et 32 pour les non bénéficiaires.

L'analyse de la situation des femmes vivant en polygamie est faite selon le nombre de coépouses. Ces données sont présentées dans le tableau 7.

Tableau 7 : Répartition des femmes selon le nombre de coépouses

Nombre de coépouses	Femmes bénéficiaires	Femmes non bénéficiaires
1	15	16
2	12	14
3	1	1

Source : données de l'enquête de Juillet 2000.

L'analyse de la situation matrimoniale en fonction du nombre de coépouses permet de voir que les femmes qui ont une coépouse sont les plus nombreuses dans l'échantillon avec 15 bénéficiaires du crédit et 16 non bénéficiaires.

Si nous mettons en relation le nombre de coépouses de la femme et l'âge, nous nous rendons compte que ce sont celles qui ont une coépouse qui ont les effectifs les plus élevés surtout dans la tranche d'âge des plus de 35 ans. Ainsi 10 femmes bénéficiaires et 11 femmes non bénéficiaires qui ont une coépouse se situent dans cette tranche d'âge.

Donc les femmes qui ont une (1) coépouse pratiquent plus les activités rémunératrices que celles qui en ont deux (2) ou trois (3).

En fonction du rang que la femme occupe dans le mariage, les résultats de l'analyse sont présentés dans le tableau 8.

Tableau 8 : Répartition des femmes en fonction du rang dans le mariage.

Rang de la femme	Nombre de bénéficiaires du crédit	Nombre de non bénéficiaires
1	18	10
2	8	17
3	6	2
4	0	1

Source : données de l'enquête de Juillet 2000.

L'analyse en fonction du rang dans le mariage et de l'âge montre que 14 bénéficiaires du crédit et 8 non bénéficiaires, de rang 1 ont plus de 35 ans. Le rang de la femme dans le mariage influe sur les activités qu'elle mène en dehors des tâches domestiques et des travaux agricoles. Comme l'a dit P SIMARD (1993) "le rang dans le mariage se répercute sur la vie quotidienne des femmes Bamanan du Mali. Elles sont exemptés de lourds travaux de préparation à midi et le soir, ce qui leur donne le temps pour les activités rémunératrices". C'est ce qui explique les effectifs élevés de femmes de rang 1 dans l'échantillon (18 bénéficiaires).

Les femmes de rang 3, à elles reviennent les tâches les plus lourdes (P SIMARD 1993) donc elles ont peu de temps pour les activités

rémunératrices. D'où le faible effectif (6) des femmes de ce rang dans l'échantillon des bénéficiaires du crédit.

Les femmes de rang 1 ont plus de temps que les autres pour s'occuper des activités rémunératrices.

4 -2-3 Le crédit et le niveau d'instruction :

Le niveau d'instruction est très faible chez les femmes de l'échantillon comme en témoigne le tableau 9.

Tableau 9: Répartition des femmes en fonction du niveau d'instruction.

Catégorie de femmes Niveau d'instruction	Nombre de femmes bénéficiaires du crédit	Nombre de femmes bénéficiaires du crédit
Néant	31	35
Niveau primaire	7	5
Niveau secondaire et plus	2	0
Total	40	40

Source : données de l'enquête de Juillet 2000.

Le niveau d'instruction est faible environ 8 femmes ont le niveau primaire contre à peu près le 1/3 (soit 3) pour les femmes non bénéficiaires

du crédit. Parmi les femmes bénéficiaires, 6 d'entre elles ont fréquenté le CM2 comme dernière classe contre 2 pour les non bénéficiaires. Le niveau d'instruction le plus élevé chez les bénéficiaires a été la 3^e, 2 femmes ont fréquenté l'école jusqu'en 3^e, alors qu'il est du CM2 pour les non bénéficiaires (2 sur les 5).

Les sans niveaux prédominent dans l'échantillon (cf tableau 9). Les résultats de l'INSD (1998) sur les conditions de vie des ménages montrent qu'en milieu rural 89,4% de la population féminine est sans niveau.

Le faible niveau d'instruction est dû au rôle d'aide ménagère joué par la petite fille auprès de sa mère pour les travaux domestiques, ce qui ne lui laisse pas le temps d'apprendre les leçons. Les filles sont ainsi obligées d'abandonner l'école pour les tâches domestiques. Les raisons économiques viennent s'ajouter à la première pour expliquer le faible niveau scolaire des femmes.

Si nous considérons le niveau d'instruction en fonction de l'âge des femmes, les 2 qui ont atteint le niveau secondaire ont entre 25-35 ans et 4 des 6 ayant le niveau CM2 ont plus de 35 ans.

2-4 Le crédit, la religion et l'ethnie :

L'analyse de l'ethnie des femmes permet de dire que l'échantillon est constitué de Mossi à 100%. Pour ce qui est de la religion nous avons noté la présence de plusieurs confessions religieuses (cf tableau 10).

Tableau 10 : Répartition des femmes selon la religion pratiquée.

Catégorie de femmes Religion	Femmes bénéficiaires du crédit	Femmes non bénéficiaires
Musulmane	30	34
Catholique	9	4
Protestante	1	1
Autres	0	1
Total	40	40

Source : données de l'enquête de Juillet 2.000.

La zone d'étude est constituée en majorité de musulmans ; 30 pour les non bénéficiaires et 34 pour les non bénéficiaires.

Les communautés catholiques et protestantes sont rencontrées à Boussé.

Tandis que les musulmans sont au Yatenga.

V Analyse du crédit :

L'analyse du crédit porte sur le montant, l'utilisation faite par les bénéficiaires, les liens crédit-activité. Au paravent il convient d'étudier le mode de fonctionnement de l'institution.

5-1 Mode de fonctionnement de l'institution :

La BTEC est une forme d'institution de crédit dont le système est endogène selon OUEDRAOGO B L. Elle ne bénéficie pas d'appui pour financer leurs activités de crédit (comme c'est le cas du RCPB ou du FAARF), elle procède à la collecte de l'épargne du milieu local qu'elle redistribue sous forme de crédit. La BTEC a reçu l'appui de l'extérieur seulement pour la construction de ces locaux.

Ainsi, la cellule BTEC est chargée du suivi technique et institutionnel et travaille avec les différents comités mis en place dans le milieu d'implantation.

Organisation des BTEC

1) L'instance suprême de l'institution est l'Assemblée Générale qui élit les membres des différents comités mis en place dans chaque village d'implantation.

2) Le conseil d'Administration est composée de 12 membres. Il est l'organe d'exécution des décisions prises en assemblée générale et coordonne les activités des différents comités.

3) Le comité de contrôle ou de surveillance avec ses 2 membres, est chargé du contrôle et de l'application du règlement intérieur à tous les niveaux.

4) La commission programme encore appelée la commission d'animation et de formation elle compte 3 membres. Elle s'occupe des tâches d'animation et de sensibilisation des communautés villageoises.

5) Le comité de crédit, constitué de 5 membres il examine les dossiers de crédit. Ce comité assiste le gérant et contrôle le remboursement des crédits.

6) Le comité local de crédit comprend 3 membres. C'est le représentant du comité de crédit au niveau du village.

7) Le gérant il est désigné par le conseil d'administration donc gère la BTEC sous son autorité.

Les critères de choix des bénéficiaires :

Pour adhérer à la BTEC chaque adhérente doit remplir les trois conditions suivantes : - avoir payer les frais d'adhésion qui s'élèvent à 100 FCFA,

- avoir payer un livret d'épargne à 500 FCFA,
- avoir payer une carte de membre à 500 FCFA également.

Le montant total des frais d'adhésion à la BTEC s'élève à 1100 FCFA pour chaque membre.

Le comité de crédit statue sur les dossiers de demande de crédit. L'épargne préalable dans son compte BTEC du 1/4 (25%) du montant du crédit demandé. Le critère social (moralité, comportement) est prédominant dans le choix des bénéficiaires.

Les modalités de remboursement :

Le remboursement du crédit s'effectue au bout de 3 à 6 mois à partir de la date où le bénéficiaire a pris son crédit.

Tableau 11 : Répartition des bénéficiaires du crédit selon la modalité de remboursement.

Modalité de remboursement	Nombre de femme
3 mois	4
4 mois	8
6 mois	28
Total	40

Source : données de l'enquête de Juillet 2.000.

-12 femmes bénéficiaires du crédit ont remboursé leur crédit entre 3 et 4 mois.

- Le reste des femmes a remboursé pour la majorité (28 sur les 40) au bout de 6 mois.

Nous n'avons pas rencontré de cas où les bénéficiaires ont eu des problèmes de remboursement dans l'échantillon. Toutes les femmes ont payé avant la fin de l'échéance.

5-2 Le montant des emprunts :

Le montant du crédit des bénéficiaires à la BTEC varie entre 5.000 et 75.000 fcfa. Nous présentons les données dans le tableau ci-dessous.

Tableau 12: Répartition du nombre de bénéficiaires du crédit en fonction du montant de l'emprunt.

Montant du crédit (fcfa)	Nombre de femmes bénéficiaires
<10.000	1
10.000-25.000	17
25.000-50.000	16
50.000 et plus	6
Total	40

Source : données de l'enquête de Juillet 2.000.

- 33 femmes ont emprunté entre 10.000 et 50.000 FCFA à la BTEC.

Parmi elles, 17 et 16 ont un crédit dont les montants sont compris respectivement entre 10.000-25.000 et 25.000-50.000.

1 femme a un crédit de montant inférieur à 10.000 FCFA.

Le choix du montant est fonction selon certaines femmes de leur capacité de remboursement.

5-3 Le crédit et l'activité:

Nous étudierons le type d'activité exercé par les femmes en fonction du montant du crédit.

Le montant du crédit et le type d'activité exercée

L'activité pratiquée par les femmes est fonction du montant de leur crédit. Ici nous avons retenu l'activité dans laquelle le crédit a été investi. Les données sont consignées dans le tableau 13.

Tableau 13 : Répartition des femmes selon le montant du crédit et l'activité exercée.

Montant du crédit (en FCFA)	<10.000	10.000- 25.000	25.000- 50.000	50.000 et plus	Total
Activité exercée					
Vente de condiments		2			2
Vente de produits maraîchers	1	2		1	4
Vente de stockage		11	6		17
Vente de produits de transformation		5	3		8
Vente de fruits			2		2
Elevage				3	3
Activités associées		1			1
Autres		2	1		3
Total	1	23	12	4	40

Source : données de l'enquête de Juillet 2000.

L'analyse de l'activité exercée en fonction du montant du crédit révèle qu'à peu près la moitié (17) des femmes du groupe bénéficiaires du crédit font le commerce de produits de stockage et ont emprunté entre 10.000

et plus de 50.000 FCFA. Ces produits sont surtout constitués par les céréales (mil) l'arachide, les graines de néré.

11 femmes parmi ces 17 ont un crédit entre 10.000-25.000 FCFA, les 6 autres ont plus de 50.000.

Ensuite sur les huit (8) femmes qui s'intéressent à la vente des produits de transformation alimentaire (vente de galettes, de beignets, de bonbons caramélisés, de cacahuètes, de riz et de dolo) quatre (4) empruntent entre 10.000-25.000.

Les trois (3) bénéficiaires du crédit qui font de l'élevage ont emprunté les montant les plus élevés soit plus de 50.000 FCFA qu'elles ont consacré à l'achat de veaux et de porcs.

Nous avons englobé dans les autres types de commerce la vente de cube maggi, de cola, de pétrole, de café moulu, de savons de fabrication industrielle. Parmi les 3 femmes qui font ce type de commerce deux (2) ont un crédit de 10.000 à 25.000 et une (1) à entre 25.000 et 50.000 FCFA.

A partir de ces données nous pouvons dire que le montant du crédit est fonction de l'activité exercée. Donc plus l'activité pratiquée demande de l'investissement plus le montant du crédit sera élevé.

VI Le crédit et les tâches domestiques

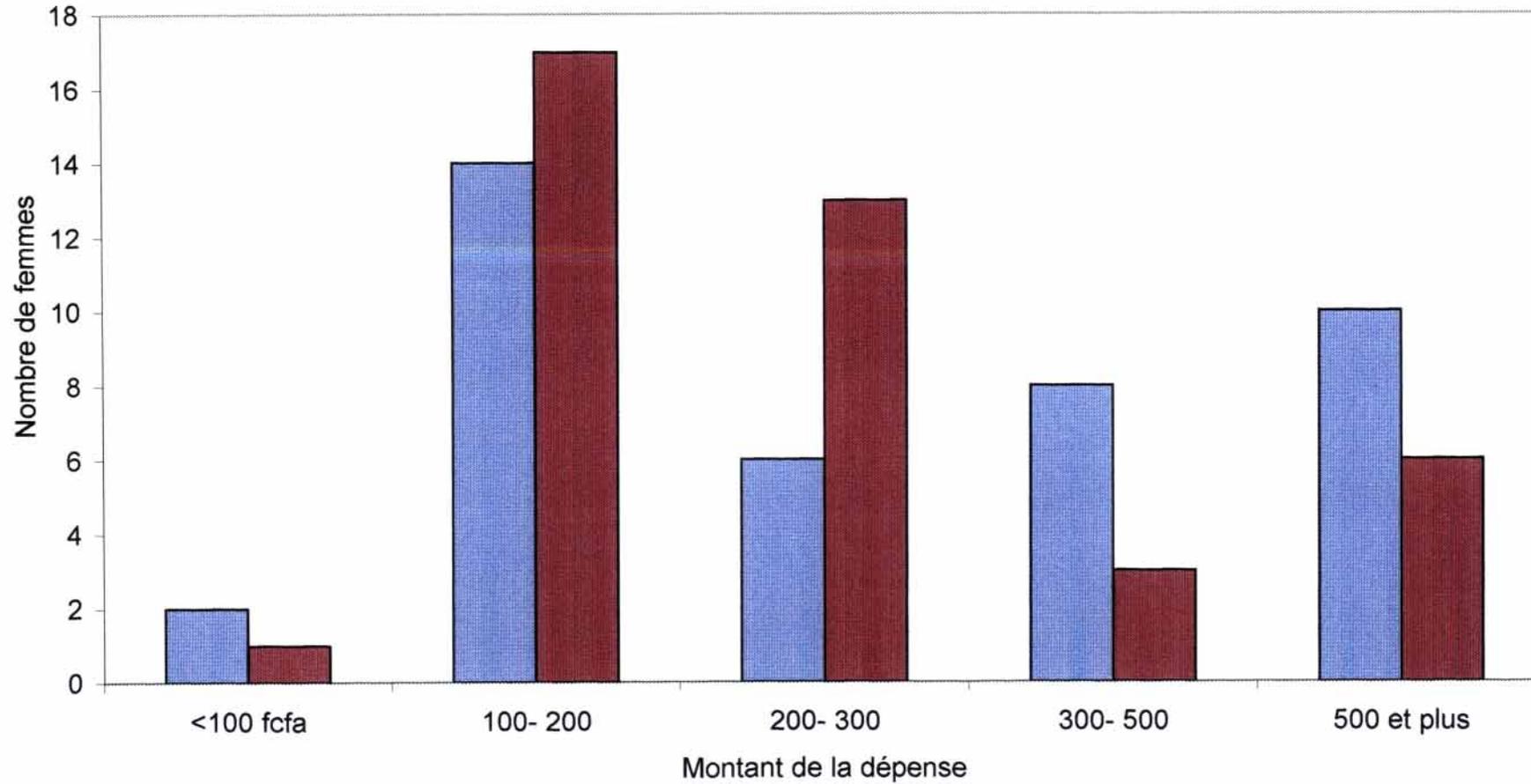
6 1 Le crédit et les dépenses de condiments:

Les principaux condiments utilisés par les femmes pour la préparation des sauces sont : le gombo, le soubala, les feuilles de baobab, de kapokier, l'oseille, le sel. Toutes les femmes de l'échantillon font usage de ces condiments.

Par contre les femmes jugent que certains condiments sont nécessaires à l'amélioration de la qualité de la sauce. Font partie de ces ingrédients : le poisson séché ou fumé, le cube maggi, la viande et sont utilisés à titre occasionnel.

Selon les moyens financiers des femmes, elles consacrent entre 100 et plus de 500 fcfa pour deux jours de préparation.

Fig 2 : Répartition des femmes en fonction montant de la dépense en condiments



En s'intéressant aux montants des dépenses de condiments effectuées par les femmes nous avons remarqué que celles qui dépensent entre 100 et 200 FCFA sont les plus nombreuses dans l'échantillon. Les effectifs correspondant à ces dépenses pour les deux groupes de femmes sont de 14 pour les bénéficiaires du crédit et de 17 pour les non bénéficiaires.

En moyenne les femmes dépensent 250 FCFA pour deux (2) jours d'alimentation. 18 femmes bénéficiaires contre la moitié (soit 9) pour les non bénéficiaires sont au dessus de la moyenne donc dépensent entre 300 et plus de 500 FCFA pour l'achat de condiments.

L'analyse des données de la situation matrimoniale en fonction du montant de la dépense permet de constater que le montant affecté est fonction de la catégorie de femme considérée (cf tabelau 14).

Tableau 14 : Répartition des femmes en fonction du montant de la dépense de condiments et de la situation matrimoniale.

Catégorie de femme Montant de la dépense (en FCFA)	Femmes bénéficiaires du crédit		Femmes non bénéficiaires du crédit	
	Monogamie	Polygamie	Monogamie	Polygamie
<100	1	1	1	0
100-200	5	10	3	12
200-300	3	3	0	12
300-500	1	7	0	4
500 et plus	2	9	0	4
Total	12	30	6	32

Source : données de l'enquête de 2000.

Si nous prenons en considération la situation matrimoniale des femmes en fonction du montant de la dépense nous nous rendons compte que parmi les femmes vivant en polygamie 9 ont dépensé plus de 500 FCFA pour l'achat de condiments contre 4 pour les femmes non bénéficiaires.

5 femmes monogames bénéficiaires du crédit dépensent entre 300 et plus de 500 FCFA.

Nous pouvons dire que les femmes bénéficiaires du crédit ont dépensé plus d'argent que les non bénéficiaires pour leur alimentation.

Si nous essayons de mettre en relation le rang de la femme dans le mariage avec le montant de la dépense de condiments nous obtenons des résultats assez intéressants. Sur les 16 femmes bénéficiaires du crédit de rang1 dans le mariage 6 contre seulement 1 sur les 10 non bénéficiaires ont acheté les condiments avec une somme de plus de 500 FCFA. Nous pouvons donc affirmer que les femmes de rang1 ont plus de temps pour s'occuper des activités rémunératrices comme l'a signalé P SIMARD (1993) dans son étude sur les femmes Bamanan au Mali. Le crédit a permis aux femmes d'affecter plus d'argent à l'achat des condiments.

Les résultats sur le nombre de personne à la charge de la femme sont consignées dans le tableau qui suit.

Tableau 15: Répartition des femmes en fonction du montant de la dépense de condiments et du nombre de personnes à charge.

Nombre de personne à charge	Nombre de personne à charge des bénéficiaires			Nombre de personne à charge des non bénéficiaires du crédit		
	<10	10-20	Plus de 20	<10	10-20	Plus de 20
<100	1	1	1	1	0	0
100-200	6	5	3	4	10	3
200-300	4	2	0	2	11	0
300-500	2	2	5	0	3	0
500 et plus	4	4	1	0	6	0
Total	17	14	9	7	30	3

Source: données de l'enquête de Juillet 2000.

De la comparaison des deux groupes de femmes en fonction du montant de la dépense et du nombre de personnes à leur charge, il ressort que les femmes du groupe des bénéficiaires du crédit ont moins de personne à leur charge que les femmes non bénéficiaires. 17 bénéficiaires du crédit (ce qui correspond à peu près la moitié de l'effectif des bénéficiaires) et 7 non bénéficiaires ont moins de 10 personnes à leur charge. 4 femmes bénéficiaires du crédit et ayant moins de 10 personnes à leur charge ont dépensé plus de 500 FCFA pour l'achat des condiments. Les 5 femmes non bénéficiaires du crédit qui ont utilisé ce montant ont entre 10 et 20 personnes à leur charge.

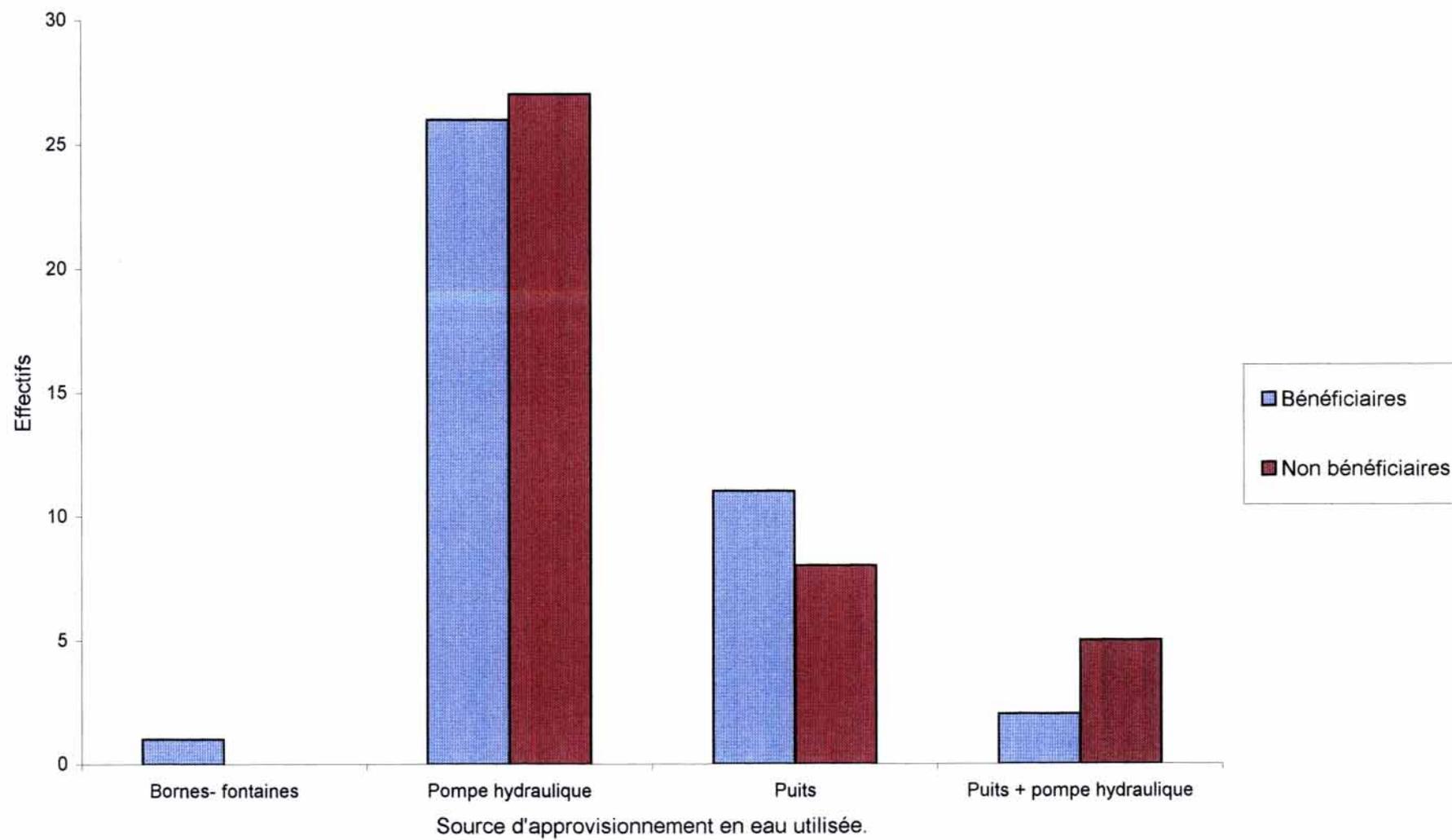
Le crédit a donc permis aux femmes bénéficiaires d'affecter plus d'argent aux dépenses de condiments, par personne.

6 - 2 Crédit et l'eau potable :

Nous avons constaté au cours de l'étude que l'eau est recherchée par les femmes (aidées de leurs enfants) à des kilomètres à la ronde du village surtout à Boussé.

Principalement il est apparu au cours de nos enquêtes qu'il existe deux principales sources d'approvisionnement en eau potable (les puits et les pompes hydrauliques). Le graphique ci-dessous illustre la situation.

Fig 3 : Répartition des femmes en fonction de la source d'approvisionnement en eau utilisée.



En fonction de la source d'approvisionnement utilisée nous retenons que les femmes des deux groupes se sont approvisionnées en eau potable, à la pompe hydraulique pour la majorité avec des effectifs de 26 pour les femmes bénéficiaires et de 27 pour les non bénéficiaires du crédit. Ce qui ne concorde pas avec les résultats de l'INSD (1994) pour deux raisons :

- la première est que l'étude de l'INSD a été réalisée sur l'ensemble du territoire et que notre échantillon est de petite taille.
- ensuite notre étude ne se déroule pas dans le milieu rural profond.

Cette forte utilisation de la pompe est liée au fait que les zones étudiées ont bénéficié de l'appui des projets de développement surtout le FED.

Seulement 1 femme bénéficiaire du crédit (vendeuse de dolo)

s'approvisionne en eau à la borne fontaine par l'intermédiaire d'un vendeur d'eau avec les barriques à Boussé.

L'examen de la distance parcourue par les femmes pour s'approvisionner permet de constater que le domicile des femmes est situé à une distance pas très longue. Les données du tableau confirment cela.

Tableau 16 : Répartition des femmes en fonction de la distance du domicile à la source d'approvisionnement en eau.

Distance de la maison au lieu d'approvisionnement (en m)	Nombre de bénéficiaires	Nombre de non bénéficiaires
<200	12	12
200-300	11	11
300- 500	10	7
Plus de 500	7	10
Total	40	40

Source : données de l'enquête de 2000.

La présence de nombreux puits en plus des pompes hydrauliques facilite l'approvisionnement.

- Sur les 12 femmes bénéficiaires qui ont la source d'approvisionnement située à moins de 200 m du domicile, 2 femmes ont leur source (puits) située devant leur cour.

Ce qui est du lien crédit et dépenses en eau, une seule femme a prétendu faire des dépenses d'eau. Elles cotisent 500 fcfa pour les frais de réparation en cas de panne. Le montant de la cotisation s'élève 1.000 fcfa pour les hommes.

Ceci nous permet de conclure que les femmes n'effectuent pas de dépenses d'eau pour leur alimentation à cause des raisons citées plus haut auxquelles

s'ajoutent la distance du domicile des bénéficiaires à la source d'approvisionnement.

Le crédit n'a pas servi à acheter de l'eau pour les usages domestiques, si nous nous référons aux effectifs de 39 sur les 40 pour les femmes bénéficiaires et de 40 (soit l'ensemble des non bénéficiaires) n'effectuant pas de dépenses d'eau .

Ces chiffres s'expliquent par la présence de pompes hydrauliques dans les zones d'étude (Goinré, Somiaga et Boussé). La pompe a été acquise par l'intermédiaire des projets de développement. Mais aussi l'existence des barrages à Goinré et Somiaga facilite leur alimentation en eau. La remarque que nous avons eue à faire à Goinré est que malgré la présence de pompe installée à l'école du village et mises à la disposition de tout le village n'est pas très fréquentée. Deux raisons expliquent ce comportement des femmes.

- La première raison de la non utilisation de la pompe est pour certaines femmes une question de goût.
- La deuxième raison est que les puits ne tarissent jamais à cause de la proximité du barrage et les femmes ne jugent pas nécessaires de l'utiliser.

L'analyse sur la relation crédit - eau potable nous permet de conclure que les femmes ne dépensent pas pour s'approvisionner en eau. Mais elles cotisent en association avec les hommes généralement une fois par an pour

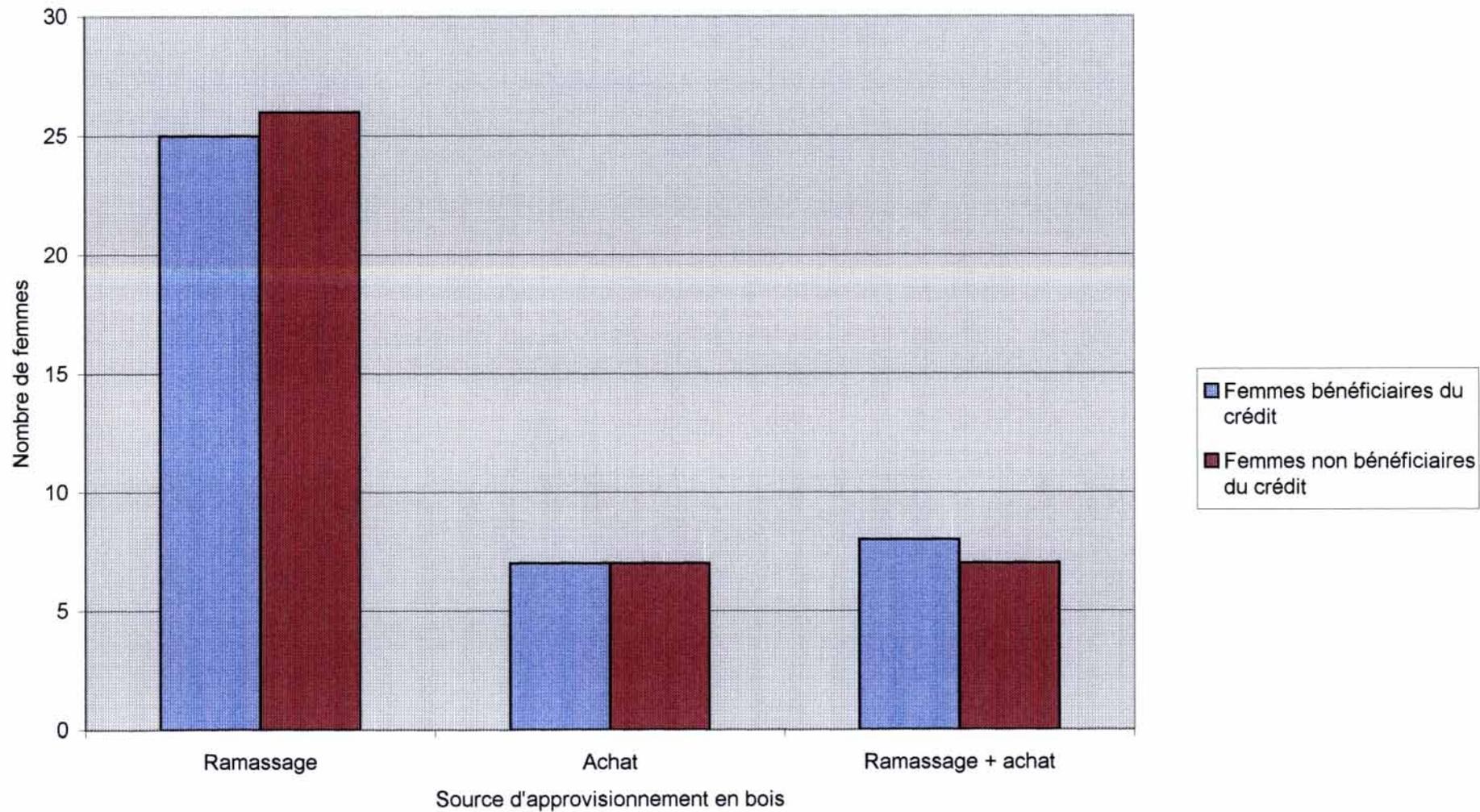
l'entretien de la pompe en cas de panne. Les montants s'élèvent à 200 ou 500 FCFA pour les femmes et à 1.000 FCFA pour les hommes.

Dans notre travail comme dans l'étude de KOMPAORE (1992) les femmes accordent une faible part aux dépenses d'eau potable.

6 - 3 Le crédit et le bois pour la cuisine :

Les femmes enquêtées s'approvisionnent en bois par ramassage, ou par achat ou bien à la fois par ramassage et achat. Après le mode d'approvisionnement, nous nous sommes ensuite intéressées au moyen de transport utilisé pour celles qui s'approvisionnent en bois par ramassage et le montant de la dépense pour celles qui achètent.

Fig 4 : Répartition des femmes en fonction de la source d'approvisionnement en bois utilisée.



A l'analyse des données du graphique, nous ne notons pas de différence sensible d'effectifs dans le mode d'approvisionnement des différents groupes de femmes pour celles qui ramassent, ramassent et achètent. L'écart d'effectif correspond à l'unité. 25 femmes bénéficiaires du crédit et 26 femmes vont chercher bois pour la cuisine en brousse à 5 kms au maximum et transportent leur fagot de bois sur la tête. 3 d'entre elles sont aidées par leurs filles pour le transport.

Le même nombre de femmes 7 (que ce soit les bénéficiaires et les non bénéficiaires) achètent leur bois. Elles s'approvisionnent en bois en achetant avec les charretiers de passage. Ce constat a été fait surtout à Goinré où l'éloignement de la brousse a contraint les femmes à l'achat du bois en saison pluvieuse. Par contre pendant la saison sèche, elles ramassent les tiges de mil ou les bois morts aux alentours des champs. 2 parmi les femmes qui font des dépenses, considèrent que l'achat de bois est un gain de temps et leur permet de se consacrer à d'autres activités. C'est ce gain de temps qu'a interprété KOMPAORE pour expliquer les dépenses de bois effectuées par les femmes à Zabré. Le reste des femmes de notre échantillon achète le bois parce qu'elles n'ont pas le choix.

Pour ce qui est des dépenses de bois nous avons présenté les données dans le tableau 17.

Tableau 17 : Répartition des femmes en fonction du montant de la dépense en bois.

Catégorie de femmes	Femmes bénéficiaires	Femmes non bénéficiaires
Montant de la dépense (en FCFA)		
<1250	1	4
1250-2250	2	2
2250-5000	4	1
Plus de 5000	0	0
Total	7	7

Source : Données de l'enquête de Juillet 2.000.

Le montant des dépenses en bois pour celles qui en achètent s'élève en moyenne à 2600 fcfa / femme et par mois pour les femmes bénéficiaires et à environ 1400 pour les femmes non bénéficiaires du crédit.

Il n'y a pas eu une grande différence entre les effectifs des femmes qui s'approvisionnent en bois, mais la différence est plus marquée si l'on s'intéresse aux montants affectés à l'achat du bois par les deux groupes de femmes.

Nous avons remarqué que la femme préfère ramasser le bois tant que le temps lui permet d'aller le chercher en brousse en l'absence d'obstacle comme c'est le cas du barrage de Goinré. A Goinré il n'y a pas de brousse aux environs

immédiats du village. La construction du barrage a entraîné la destruction de la brousse sur de grandes étendues.

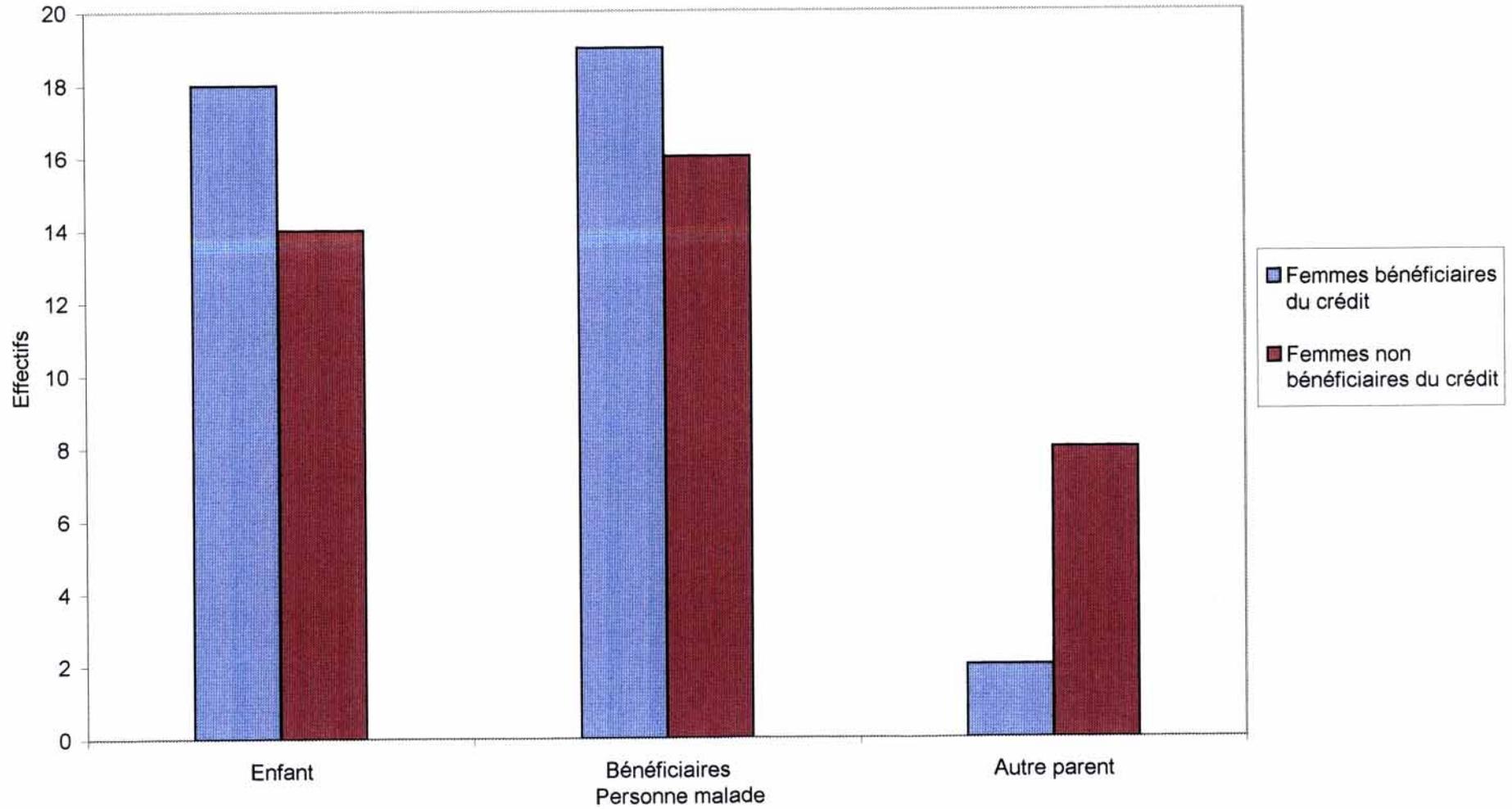
Nous pouvons affirmer que le crédit a permis aux femmes bénéficiaires d'améliorer leur capacité d'achat du bois par rapport aux femmes non bénéficiaires du crédit, si nous faisons référence aux montants utilisés pour l'achat de bois.

VII Le crédit et l'utilisation des services de santé :

Nous comparerons à cette étape l'utilisation des services de santé par les femmes en fonction du montant de leur crédit, du montant de la dépense et de la personne s'en est chargée, de leur niveau d'instruction et de leur âge.

Le graphique 4 montre l'utilisation des centres de santé par les femmes bénéficiaires et les non bénéficiaires du crédit.

Fig 5 : Répartition des femmes en fonction de l'utilisation des centres de santé.



Les femmes quel que soit le groupe ont utilisé les centres de santé pour elle-même (consultation personnelle), pour les enfants et les autres parents (cf tableau pour les données). A la question sur les motifs de consultation les femmes ont répondu très vaguement sans donner de précision. Par exemple elles parlent de maux de tête, paludisme.... Elle a consulté le centre de santé soit pour elle-même, ou pour ses enfants, ou encore pour d'autres parents (belle-fille, neveu, coépouse).

L'effectif élevé du nombre de l'utilisation des centres de santé est liée à l'effet de proximité de ces centres (installés dans le village même) dans les zones où s'est déroulée notre enquête.

Le tableau mentionne les données de l'utilisation des services de santé par les femmes en fonction du montant du crédit.

Tableau 18 : Répartition des bénéficiaires en fonction du montant du crédit.

Utilisation des services de santé	Femmes bénéficiaires
Montant du crédit	
<10.000	1
10.000-25.000	18
25.000-50.000	13
50.000 et plus	8
Total	40

Source : données de l'enquête de 2.000.

L'utilisation des services de santé en fonction du montant du crédit emprunté permet de voir que 31 femmes bénéficiaires du crédit sur les 39 qui ont utilisé les centres de santé ont un crédit dont le montant varie entre 10.000-50.000 FCFA. Dans ce lot 18 femmes (soit à peu près la moitié) empruntent entre 10.000 et 25.000 FCFA..

Les données sur l'analyse du montant de la dépense de santé en fonction de la catégorie de femmes sont présentés dans le tableau 19.

Tableau 19 : Répartition des femmes en fonction du montant de santé de la dépense.

Catégorie de femme	Bénéficiaires du crédit	Non bénéficiaires
Montant de la dépense		
1000 FCFA	1	0
1000- 2500	4	2
2500- 5000	1	0
5000 et plus	4	0
Total	10	2

Source : données de l'enquête de Juillet 2000.

Pour l'achat des médicaments la femme a effectué la dépense seule ou avec l'aide de son mari. Parmi les 10 bénéficiaires du crédit qui ont effectué des dépenses de santé 3 ont assuré la dépense seule sans l'aide du mari, 4

femmes s'en sont chargées avec l'aide du mari. Dans les cas où le mari est intervenu le montant de la dépense a dépassé 5000 FCFA.

Les non bénéficiaires du crédit par contre, 2 femmes seulement ont fait des dépenses dont le montant est compris entre 1000 et 2500 FCFA.

Les bénéficiaires du crédit ont dépensé plus que les non bénéficiaires pour l'achat des médicaments.

Si nous nous intéressons à l'utilisation des centres de santé selon l'âge des femmes nous remarquons qu'elle augmente avec l'âge (cf données du tableau 20).

Tableau 20 : Répartition des femmes en fonction de l'utilisation des services de santé et de l'âge.

Catégorie de femmes Age (en années)	Femmes bénéficiaires du crédit	Femmes non bénéficiaires du crédit
15-25	2	4
25-35	7	7
35-45	14	12
45 ans et plus	16	15
Total	39	38

Source : données de l'enquête de Juillet 2000.

30 femmes bénéficiaires du crédit et 27 non bénéficiaires de plus de 35 ans utilisent les services de santé dans la zone étudiée. Ce qui nous permet de dire que l'utilisation des centres de santé augmente avec l'âge des femmes.

Les résultats de l'utilisation des services de santé en fonction du niveau d'instruction des femmes révèle un niveau faible des femmes quelque soit le groupe.

La répartition des femmes selon le niveau d'instruction et l'utilisation des services de santé montre que toutes les femmes qui ont un niveau d'instruction ont utilisé les centres de santé soit 9 pour les bénéficiaires et 5 pour les non bénéficiaires.

L'augmentation de l'effectif des bénéficiaires qui correspond à peu près au double de celui des non bénéficiaires est dû au crédit.

CONCLUSION

Le crédit a été reconnu par beaucoup d'auteurs (DUMOUCHEL S. et al 1985, GENTIL D et al 1997...) comme étant un facteur d'amélioration des conditions de vie des femmes. Il est apparu comme un élément de reconnaissance du droit des femmes lors de la 4^e conférence mondiale en 1995. Les actions sont menées dans les pays en développement pour permettre un meilleur accès des femmes au crédit. Au Burkina Faso, la création de projets par l'Etat (FAARF, PSAN) et la naissance de nombreuses associations pour faciliter l'accès des femmes au crédit et dans des conditions acceptables (taux d'interêt faible par exemple).

Au terme de notre étude comparative sur les deux groupes de femmes dont l'un a bénéficié du crédit et l'autre n'en a pas bénéficié, nous avons remarqué que le crédit n'a pas d'effet sur certaines de nos variables telles que l'eau potable et en partie le bois. Par contre les deux autres variables que sont l'alimentation et l'utilisation des services de santé nous avons noté des améliorations (montant des dépenses) chez les femmes bénéficiaires du crédit par rapport aux femmes non bénéficiaires.

Quel que soit les caractéristiques socio-démographiques mis en relation avec le crédit nous constatons que les femmes bénéficiaires du crédit

plus élevées que les non bénéficiaires pour l'achat de condiments pour deux (2) jours de préparations.

6 femmes bénéficiaires du crédit ayant une coépouse ont dépensé plus de 500 FCFA pour l'achat des condiments. Aucune femme non bénéficiaire du crédit de même rang n'a consacré cette somme à l'achat de condiments.

5 femmes bénéficiaires de rang 1 contre une (1) non bénéficiaire ont dépensé cette même somme pour leur alimentation.

L'analyse des dépenses de condiments en fonction du nombre de personnes à charge nous a montré que les femmes bénéficiaires du crédit ont affecté plus d'argent par personne pour les dépenses de condiments par rapport aux non bénéficiaires. Quatre (4) femmes bénéficiaires du crédit qui ont acheté les condiments à plus de 500 FCFA ont moins de 10 personnes à leur charge. Les non bénéficiaires qui ont utilisé ce montant pour l'achat des condiments ont entre 10 et 20 personnes à leur charge.

Donc nous constatons que le crédit a entraîné l'amélioration des conditions de vie des femmes bénéficiaires à travers l'augmentation du niveau des dépenses en condiments.

L'utilisation du crédit pour les dépenses d'eau potable donne des résultats particuliers car les précipitations dans la zone d'étude sont très

irrégulières et mal réparties. La présence de nombreux barrages, des retenues d'eau et de pompes hydrauliques (réalisée par les projets de développement) explique le fait que les femmes n'effectuent pas de dépenses d'eau. Les principales sources d'approvisionnement en eau rencontrées sont les puits et les pompes hydrauliques. Il y a très peu de différence entre la source utilisée par les deux groupes de femmes. Une (1) seule femme a effectué des dépenses d'eau, même si elle est bénéficiaire du crédit, ce résultat ne peut être généralisé.

Les femmes des deux groupes n'ont pas affecté leur crédit à l'achat de l'eau potable pour les usages domestiques.

Les cotisations servent uniquement à l'entretien de la pompe et à réparer en cas de panne.

Les femmes ont utilisé deux sources d'approvisionnement en bois. Les différentes modalités d'approvisionnement sont : ramassage, achat, Ramassage+ achat. Nous n'avons pas remarqué de différence sensible entre les différentes modalités. La différence d'effectif entre les deux groupes de femmes équivaut à l'unité.

Le même nombre de femmes sept (7) que ce soit bénéficiaires ou non bénéficiaires du crédit achètent le bois. C'est le montant de la dépense qui introduit la différence entre les 2 groupes de femmes. Les bénéficiaires du crédit ont dépensé en moyenne 2.600 FCFA pour le bois contre 1.400 FCFA

pour les femmes non bénéficiaires du crédit. C'est surtout à Goinré que nous avons rencontré ce cas (achat) parce que l'étendue du barrage fait que la brousse s'est éloigné du village.

Dans notre étude les femmes, quand elles ont le choix préfèrent ramasser le bois que de l'acheter. Ce qui n'a pas été le cas dans l'étude de KOMPAORE (1992) où les femmes ont préféré acheté le bois que de parcourir les longues distances.

Donc nous remarquons quand même une différence entre les prix affectés à l'achat du bois par les deux groupes de femmes.

L'analyse sur les effets du crédit sur les centres de santé a porté sur le degré d'utilisation des femmes en fonction de leur âge, leur niveau d'instruction et le montant de leur crédit.

La proportion de l'utilisation des services de santé par les femmes des deux groupes est élevée. Sur les 40 femmes bénéficiaires du crédit, 39 ont utilisé les centres de santé contre 38 sur le même effectif de non bénéficiaires. Cette forte utilisation est due à la présence dans les zones enquêtées des centres de santé (Ouahigouya et Boussé).

L'analyse de l'utilisation des centres de santé par les femmes en fonction du montant du crédit nous a permis de conclure que les femmes qui ont un crédit dont le montant est compris entre 10.000 et 25.000 FCFA sont les plus nombreuses (presque la moitié de l'échantillon des bénéficiaires soit 18).

Tandis qu'une seule femme bénéficiaire du crédit qui a un montant de crédit <10.000 FCFA ne fréquente pas les centres de santé parce qu'elle évoque le manque d'argent comme la raison de sa non utilisation. Ce qui correspond à une des raisons évoquées par l'étude de la GTZ pour expliquer la non consultation des femmes.

L'analyse de l'utilisation des centres de santé en fonction du montant de la dépense et de la personne qui a assurée la dépense a montré que plus de femmes bénéficiaires du crédit ont effectué les dépenses toutes seules sans l'aide de leur mari que les non bénéficiaires. Sur les 10 bénéficiaires du crédit qui ont fait des dépenses 3 ont assuré les frais toutes seules contre 2 sur les 2 non bénéficiaires. 4 bénéficiaires ont aidées leurs maris pour l'achat de médicaments. Le mari est intervenu dans les cas où la dépense a dépassé 5000 FCFA.

L'examen des résultats de l'utilisation des centres de santé en fonction de l'âge des femmes nous a permis de faire le constat suivant : 16 femmes (sur les 30 femmes bénéficiaires du crédit qui ont plus de 35 ans) et 15 (sur les 27 non bénéficiaires de la même tranche d'âge) ont plus de 45 ans. Ce qui nous a permis de dire que l'utilisation des centres de santé augmente avec l'âge des femmes.

BIBLIOGRAPHIE

1. BADINI A. 1992. Population et développement dans la province du Yatenga – Ministère de l'économie, des finances et du plan – 44 p.
2. BARRY R. 1995. Impact de l'épargne et du crédit sur les activités des femmes en milieu rural : le cas de Ziga dans la province du Yatenga. Mémoire de maîtrise Université de Ouagadougou – FLASHS, département de Géographie. 114 p
3. BERGERET A 1992. Se nourrir au Sahel : la responsabilité des femmes dans le Sud du Sine Saloum. In Femmes et Société- ORSTOM –Collection Colloques et Séminaires pp35-55.
4. BISILIAT J 1985. La participation des femmes aux coopératives mixtes : temps et idéologie. In Revue Tiers –Monde t XXVI, n°102 Avril-Juin IEDES Université de Paris pp 409-415.
5. BIT / BCEAO 1995. Programme d'Appui aux Structures Mutualistes d'Epargne et de Crédit (PASMEC) : Banque de données sur les systèmes financiers décentralisés du Burkina Faso-Dakar.
6. BONOU B ; POUSSI M ; SANOU I. 1987. Les activités Rémunératrices des femmes dans l'Ouest du Burkina Faso. ONPE 121p.
7. CHAULIAC M, MASSE-RIAMBAULT A, 1990. Femmes et Santé : Problèmes alimentaires et nutritionnels. In Femmes Santé et Développement pp159-175.
8. CORREZE A 1987. Les femmes et les projets de développement : une rencontre ... In Développement Rural , Comprendre pour agir pp 97-103.
9. CORREZE A 1990. Les femmes et les projets de développement.- Caisse Centrale de Coopération Economique - IRAM 41p.
10. COULIBALY B. 1985. Participation de la femme au développement rural : exemple des groupements féminins ruraux . Mémoire de fin d'étude, Institut Hélène GIRAUD, Grenoble 41P.

11. DACHER M 1992. Compensation matrimoniale et dette féminine : le goin du Burkina Faso. In Femmes et Société- ORSTOM –Collection Colloques et Séminaires – pp 57-73.
12. DIARRA M D. ; MONIMART M. 1989. femmes et Développement Durable : analyse des politiques nationales et des agences d'aide au Burkina Faso et au Mali
13. DUMOUCHEL S ; THEDE N. 1985. Femmes, Epargne et Crédit au Sahel : les bases d'un auto- développement, Montréal (QUEBEC) ; Solidarité Canada Sahel 109p.
14. DUPUIS L ; PERREAULT M ; SOUSSI M. 1996. Etude d'Evaluation des Projets d'Accès des Femmes au Crédit (AFCRED)-DID Canada. 104p.
15. FOURNIER Y ; OUEDRAOGO A. 1996. Les coopératives d'épargne et crédit en Afrique : Historique et évolutions récentes. –In Revue TIERS- MONDE, volume 37, n°145 , pp 67-83.
16. FUGN : sd Les Banques Traditionnelles d'Epargne et de Crédit : Structure organisationnelle et institutionnelle 6p.
17. GENTIL D et al 1997. Impact des systèmes financiers décentralisés : étude comparée dans trois pays d'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina, Guinée. PRAOC 154p.
18. GTZ 1998. Politique économique et pauvreté : le cas du Burkina Faso- Ministère de la Coopération – 131 p.
19. GUIRA A et BOISSARD L. 1995. Etude du paysage socio-économique de la ville de Ouahigouya- EPCD- Rapport final 114p + annexes.
20. INSD 1993. Analyse des Résultats de l'enquête Démographique et de Santé - 295 p + annexes.
21. Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) 1994. Analyse des résultats de l'enquête démographique de 1991 : Activités économiques - 4^e partie- 50 p+ annexes.

22. INSD 1995. Analyse des Résultats de l'Enquête Démographique de 1991 deuxième édition.
23. INSD 1996. Analyse des Résultats de l'Enquête Prioritaire sur les Conditions de Vie des Ménages. Ouagadougou première édition 217p.
24. INSD 1996. Etude du profil de pauvreté au Burkina Faso 1^{ère} édition 148 p + annexes.
25. JAGLIN S. et KOANDA S. 1988. Gestion partagée et prix de l'eau potable à Ouagadougou. In colloque coût et prix de l'eau – Paris 10 p.
26. KABORE I., KOBIANE J. F. Politique d'amélioration du statut socio-économique de la femme : exemple du Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes Coopératives (FAARF) au Burkina Faso –18p.
27. KABORE M R. 1991. Comment quantifier la contribution de la femme au budget familial. Mémoire de maîtrise, ESSEC Université de Ouagadougou ; 98p.
28. KAMBOU S A, POUSSI M. 1978. Les femmes au Sahel : Etudes socio-économiques des rôles actuels des femmes dans le Sahel. Rapport final CVRS- Ouagadougou 110p.
29. KANKWENDA. M. et al. 1999. La lutte contre la pauvreté en Afrique sub-Saharienne- PNUD 473p.
30. KANTIEBO M. 1991. Travaux domestiques et activités rémunératrices des ménagères dans le District de Bamako. Notes et Travaux n°7- du CERPOD 64p.
31. KEÏTA M. Salimata. 1993 Evaluation de l'efficacité d'une structure informelle de crédit : Cas des BTEC de la FUGN. FASEG Université de Ouagadougou- Mémoire de maîtrise 60 p.
32. LABOURIE – RACAPE A. 1996. La quatrième conférence Mondiale sur les femmes. Documents et Manuels du CEPED n° 5 pp 75-95.
33. LALEMAND S. 1977. Une famille Mossi. CNRS recherches voltaïques 17 - 380 p.

34. LAURE J. 1986. Des vivres ou du thé ? L'alimentation et les conditions de vie des familles rwandaises- ORSTOM Travaux et Documents n° 198 – 224 p + annexes.
35. LAUPER F. 1996. Etude sur les activités rémunératrices des femmes de Ouahigouya et leur promotion – Sous la direction de OUEDRAOGO M. Rapport final. EPCD Ouahigouya – 61 p + annexes.
36. LECUYER, F. 1996. Financement et développement : Impact économique et social des Systèmes Financiers Décentralisés au Burkina Faso. Ouagadougou .50 p.
37. LOUGUE M. 1990. Analyse des données statistiques sur les activités des femmes dans le secteur non structuré : étude de cas – PNUD 97 p.
38. Magazine de l'OIT. 1995. Travail : Les Femmes, elles ont un emploi... A quand l'égalité – BIT 39 p.
39. Ministère du Plan. 1976. Etude sur les conditions de vie des femmes en milieu rural et proposition d'un programme d'intervention régionale pour l'allégement du travail des femmes. Ouagadougou. 89p.
40. Ministère de la Santé et de l'Action Sociale 1989. Rapport du Séminaire, une Femme, un Revenu- Ouagadougou- Burkina Faso - 69p.
41. MONIMART M. 1989. Femme du Sahel : Désertification au quotidien- OCDE- Club du Sahel – 263 p.
42. MOREL A L'HUISSIER A, COLLIGNON A.1998. Analyse des paramètres économiques de la distribution de l'eau pour les populations à faible revenu des quartiers péri-urbains et des centres de l'Afrique de l'Ouest. Rapport de synthèse de l'Afrique de l'Ouest 180 p.
43. NAGEL I. 1992. Guide pratique pour l'action des femmes au Burkina Faso - GTZ – 246 p.
44. ONU, CEPED, FNUAP/URD. 1992. Condition de la femme et population en Afrique Francophone. Paris CEPED. 116p.

45. OPPONG C. 1988. Les femmes africaines des épouses, des mères et des travailleuses.- In Population et Société en Afrique au Sud du Sahara. Paris pp 421-440.
46. OPPONG C, KATHARINE A.. 1986. Un guide pour le rassemblement et l'analyse des données sur les sept (7) rôles et le statut des femmes. BIT – Genève 109p.
47. OUEDRAOGO D. 1995. Etude monographique de la BTEC de Somiaga-FASEG/CEDRES Université de Ouagadougou 79p + annexes.
48. OUEDRAOGO R. 1998. Le crédit informel à Ouagadougou. Mécanismes et évolution : une tentative de formaliser l'informel. Mémoire de Maîtrise – Sociologie FLASHS – Université de Ouagadougou 83 p + annexes.
49. OUOBA P. 1995. Population et développement dans la province de l'Oubritenga – Ministère de l'économie, des finances et du plan – 65 p.
50. PIRON F. 1990. Le pouvoir des femmes au Sahel : Analyses et discussions. Série Notes et Travaux n°17 , Centre Sahel- Université LAVAL- 65p.
51. Programme de Nations Unies pour le Développement (PNUD) 1997. Rapport sur le Développement Humain Durable au Burkina faso 167 p.
52. SAHOULBA H. 1993. Implication socio-économique du Crédit et de l'Épargne pour les femmes du Secteur Informel de Ouagadougou-FASEG. Mémoire de DEA, 96p.
53. SAVANE M. A. 1986. Femmes et Développement en Afrique de l'Ouest : Incidences des transformations socio-économiques sur le rôle et le statut de la femme- Genève – UNRISD, 207p.
54. SAWADOGO A ; VINK W. 1991. Etude sur le volet féminin de projets du Ministère de l'Agriculture et de l'élevage : Etude de cas de huit (8) projets. MAE 73p + annexes.

55. SERAGELDIN I. 1989. Pauvreté, ajustement structurel et croissance en Afrique – Banque Mondiale – 87 p.
56. SIMARD P. 1993. Espace d'autonomie des femmes Bambara du Manghadié (MALI)- Série de mémoires et thèses n°7 – 139 p.
57. SOME D. B.1992. Représentations environnementales et consommation de l'énergie domestique dans la commune de Diébougou. Mémoire de Maîtrise FALSHS Université de Ouagadougou 71p + annexes.
58. SONDO B K, TRAORE A..1997. La santé publique et le système sanitaire au Burkina Faso. Etudes et Documents de l'UERD n°3- FLASHS Université de Ouagadougou 43p.
59. SOUBEIGA D 1980. Insalubrité et peuplement dans la ville de Ouagadougou : l'exemple du quartier de Dapoya- Mémoire de Maîtrise- INSHUS 82p + annexes.
60. SOULAMA S et OUEDRAOGO S.1995. Les BTEC de la FUGN : une étude synthèse de son réseau- FASEG/CEDRES –Université de Ouagadougou 70p.
61. SOW A 1990. Environnement et développement : Le bois- énergie au Sahel 176p.
62. TRAORE F. 1992. Place et rôle de la femme dans les groupements et Problématique de leur participation à l'organisation du Monde Rural – Ouahigouya –INERA, RSP.
63. UCHUDI M L. 1993. Education et santé, facteurs de régulation Démographique et de développement : analyse de al situation des femmes africaines Afrique –In Education, changements démographiques et de développement Paris ORSTOM. Pp 51-58.
64. UNICEF. 1987. Etude socio-économique des femmes des provinces de la Tapoa, du Sourou, et du Kadiogo.- ORSTOM.
65. UNICEF. 1995. Résumé de l'analyse de la situation des femmes et des enfants au Burkina Faso. 16p.

66. VARKEVISER C M, PATHAMANATHAN I, BROWNLEE A..
Elaboration et mise en oeuvre des programmes de recherche sur les
systèmes de santé- vol 2 première partie- CRDI Canada.

Annexes

ANNEXES 1 : Questionnaire

DATE :
 NOM PRENOM : BA ALIMATA
 GEO IV :
 LIEU DE L'ENQUETE :
 N° DE L'ENQUETEE :

**QUESTIONNAIRE D'ENQUETE SUR LES EFFETS DU
 CREDIT SUR LES CONDITONS DE VIE DES FEMMES A
 OUAHIGOUYA.**

I - IDENTIFICATION DE L'ENQUETEE :

1- Nom - prénom : _____

2- Numéro du secteur d'habitation : _____

**II - CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE
 L'ENQUETEE :**

3 - Quel âge avez-vous? / ___ / ___ /

C* = Code : 0 = 15-25 ans ; 1 = 25-35 ans ; 2 = 35 - 45 ans 3 = 45 ans et plus.

4 - Avez-vous fréquenté l'école?

C* : 0 = oui 1 = non

Si oui, - préciser le niveau

1' = niveau primaire / ___ / 2' = niveau secondaire et plus / ___ / - et la dernière
 classe fréquentée / ___ / ___ /

5 - Religion : / ___ /

C* : 1 = - musulmane - 2 = catholique - 3 = protestante 4 = animiste

6 - Appartenance ethnique : / ___ /

C* : 1 = mossi 2 = peul : 3 = silmimossi 4 = autre(s) à préciser

-Si 1, préciser le sous groupe?

7 - Etes- vous marié?

C* : 0 = oui 1 = non

- Si 0, type d'union : / ___ /

C* : 1 =- monogamie 2 = polygamie

si 2, - nombre de coépouses / ___ /

-et rang occupé / ___ /

8 - Nombre d'enfants par sexe : Cf p

- sexe masculin / ___ /- sexe féminin / ___ /

9 - Nombre d'enfants scolarisés

- sexe masculin / ___ /- sexe féminin / ___ /

10 - nombre de personne dans le ménage : / ___ // ___ /

III Activités :

11 - quelle activité exercez-vous en priorité? / ___ /

C* : 1 = commerce 2 = maraîchage 3 = élevage 4 = autre (à préciser)

si 1, quels produits vendez-vous? / ___ /

C* : 1' = fruits 2' = produits de transformation alimentaire 3' = produits
artisansaux 4' = autre(s) à préciser

12 - Quelle est la quantité de produits que vous achetez pour revendre ?

13 - Combien de fois achetez-vous ces produits?

14 - Comment vous vendez ces produits?

C* : 0 = en gros 1 = au détail

15 - Où se fait la vente de vos produits ? / ___ /

C*: 1 = à la maison 2 = au marché 3 = _____ = autre (à préciser) _____

16 - Si 2, avez-vous une parcelle pour le maraîchage?

C*: 0 = oui 1 = non

Si 0, quel type de produits avez-vous sur vos parcelles / ___ /

1' = pomme de terre 2' = oignons 3' = choux 4' = carottes / ___ / 5' = tomates / ___ / 6' = haricots verts 7' = autre (à préciser)

17 - Quelle quantité de produits maraîchers vous produisez sur vos parcelles?

18 - A quelle période de l'année pratiquez-vous le maraîchage?

19 - Si 3, quel type d'élevage vous faites ? / ___ /

C*: 0 = bovins 1 = caprins 2 = porcins 3 = ovins 4 = volailles 5 = autre (à préciser)

20 - Combien de tête d'animaux avez-vous?

21 - Quelle autre activité associez-vous au commerce?

IV - CREDITS

22 - Pour les non bénéficiaires, actuellement est-ce que vous bénéficiez du crédit d'une autre institution?

C* : 0 = oui 1 = non

Si 0, quelle institution?

23 - quel est le montant de votre crédit ? / ___ /

C* : 1 = 5 000 F CFA 2 = 10 000 3 = 15 000 4 = 20 000

5 = 25 000 6 = 30 000 7 = autre (à préciser)

24 - Mode d'acquisition du crédit / ___ /

C* : 1 = individuelle 2 = en groupe

25 - Combien de fois avez-vous pris le crédit depuis le démarrage des activités de l'institution ? / ___ /

C* : 1 = une fois 2 = deux fois 3 = trois fois 4 = quatre fois 5 = cinq fois 6 = autre (à préciser)

26 - Quelles sont les modalités de remboursement?

C* : 1 = mensuel 2 = trimestriel 3 = semestriel 4 = annuel 5 = autre (à préciser)

27 - A quoi votre crédit a été utilisé le jour où vous l'avez pris?

Caractéristiques du crédit	Montant affecté à chaque activité	Quantité achetée
Type d'activités		
Commerce		
Maraîchage		
Elevage		
Autre		

28 - Quelle la fréquence d'achat des produits pour le stockage?

29 - A quelle période de l'année se fait l'achat des produits pour le stockage?

30 - Comment est-ce que vous vous approvisionnez en produits? Préciser la nature des produits achetés.

31 - Quelle était votre capacité de stockage avant d'avoir le crédit ?

32 - Avec le crédit quelle quantité vous pouvez acheter :

33 - Estimez vous que le crédit a changé quelque chose pour vous?

IV - ALIMENTATION

34 - Est-ce que vous achetez les condiments pour la cuisine? /___/

C* : 0 = oui 1 = non

-Si 0, lesquels et le montant de la dépense?

-Si non, qui donne l'argent pour l'achat des condiments?

35 - L'achat de condiments est-il occasionnel ou fréquent?

36 - Qu'est-ce que le crédit a changé en premier lieu dans votre alimentation?

37 - Y'a t-il eu des changements dans l'alimentation des enfants après le crédit?

38 - quels sont les changements que le crédit a apporté dans l'alimentation du ménage?

V - LA SANTE

39 - Quel était le motif de votre dernière consultation au centre de santé?

40 - Est ce que vous avez consulté le centre de santé lors de votre dernière grossesse? / ___/

C*: 0 = oui 1 = non

41 - Qui a acheté les médicaments?

42 - Où vous aviez acheté les médicaments?

43 - Est-ce que vous avez payé les frais de consultation?

44 - Le crédit a t-il apporté des modifications dans la fréquentation des services de santé et l'achat des médicaments?

VI - L'EAU POTABLE

45 - Où est-ce que vous vous approvisionnez en eau potable? / ___/

C*: 1= puits 2 = robinet individuel 3 = borne fontaine 4 = vendeurs avec les barriques 5 = autre (à préciser)

46 - A quelle distance du domicile se situe la source d'approvisionnement en eau

potable?

47 - Quel usage faites-vous de l'eau potable? / ___ /

C* : 1 = cuisine 2 = boisson 3 = lessive 4 = toilettes 5 = autre (à préciser)

48 - Est-ce que vous effectuez des dépenses d'eau? / ___ /

C* : 0 = oui 1 = non

-Si oui, quel est le montant et qui a la charge de la dépense?

49 - Le crédit a-t-il apporté des changements dans le mode d'approvisionnement en eau potable? / ___ /

C* : 0 = oui 1 = non

-Si oui pourquoi?

VII - BOIS

50 - Quel est le combustible que vous utilisez pour la cuisine? / ___ /

C* : 1 = bois 2 = gaz 3 = pétrole 4 = charbon 5 = autre (à préciser)

Si 1 comment est-ce que vous vous en approvisionnez? / ___ /

C* : 1' = ramassage 2' = achat

si 2', quel est le montant utilisé et qui paie les frais?

Si 1' quel est le moyen de transport utilisé pour le ramassage?

51 - Qu'est-ce que le crédit a changé dans votre mode d'approvisionnement en combustible pour la cuisine?

ANNEXES 2 : Tableaux

Tableau 2 : Structure par âge et par sexe de la population

Groupe d'âge	Sexe Masculin	Sexe Féminin	Total
[0-4 ans]	45.262	51.257	96.519
[5-9]	53.181	58.227	111.408.
[10-14]	39.971	41.760	81.731
[15-19]	32.467	23.099	55.556
[20-24]	16.722	16.360	33.082
[25-29]	13.926	15.192	29.118
[30-34]	9.233	13.471	22.704
[35-39]	5.562	14.183	19.745
[40-44]	6.172	10.225	16.397
[45-49]	5.764	11.068	16.832
[50-54]	5.078	7.568	12.646
[55-59]	6.233	10.344	16.577
[60-64]	8.085	7.226	15.311
[65-69]	6.110	3.903	10.013
[70-74]	4.385	3.434	7.819
[75-79]	3.470	455	3.925
[80 et plus]	3.189	1.033	4.222

N.D	2.303	2.400	4.703
Total	267.113	291.205	558.318

Source : INSD 1985.

CARTE ADMINISTRATIVE DU BURKINA



LEGENDE

- Province
- Département
- Limite de Province
- Limite d'Etat